
DÉVELOPPEMENT EDF EN CANADA

PARC ÉOLIEN DU MONT-ROTHERY

Étude d'impact sur l'environnement : volume 3

3 *Étude de potentiel archéologique*

PARC ÉOLIEN DU MONT-ROTHERY
ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE



Novembre 2012

PARC ÉOLIEN DU MONT-ROTHERY
ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

Étude préparée par

Jean-Yves Pintal, M. Sc.
Archéologue consultant

Novembre 2012

RÉSUMÉ

Cette étude de potentiel s'inscrit à l'intérieur d'un mandat reçu de PESCA Environnement afin d'évaluer les impacts sur le patrimoine archéologique pouvant découler du projet d'aménagement du parc éolien du Mont-Rothery situé dans l'est de la péninsule gaspésienne.

L'étude a pris en considération diverses données comme des rapports de recherches, des cartes anciennes, des monographies et des publications disponibles dans les domaines historiques, préhistoriques, patrimoniaux, géomorphologiques et géologiques qui concernent le milieu en observation.

À ce jour, aucun site archéologique n'a été répertorié dans ou à proximité du parc éolien. Cette étude en arrive à la conclusion que la zone d'étude du projet de parc éolien du Mont-Rothery comprend 23 zones de potentiel de superficies diverses (21 à l'intérieur, 2 à proximité) susceptibles de receler des artefacts et des vestiges amérindiens (18) ou eurocanadiens (5). Advenant que les travaux prévus recoupent l'une ou l'autre de ces zones, il est recommandé de procéder préalablement à un inventaire au terrain.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
1.0 L'ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE : LES MÉTHODES	3
1.1 Le potentiel archéologique préhistorique.....	3
1.2 Le potentiel archéologique historique.....	6
2.0 LA DESCRIPTION DE LA ZONE D'ÉTUDE.....	7
2.1 Le paysage actuel.....	7
2.2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales	13
3.0 LA CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION HUMAINE	17
3.1 La période préhistorique (de 12 500 ans AA à 1534 AD)	17
3.1.1 Le Paléoindien ancien (de 11 500 à 10 000 ans AA).....	18
3.1.2 Le Paléoindien récent (de 10 000 à 8 000 ans AA)	19
3.1.3 La période archaïque (de 10 000 ans AA à 3 000 ans AA)	20
3.1.4 L'Archaïque ancien (10 000 à 8 000 ans AA).....	21
3.1.5 L'Archaïque moyen (8 000 à 6 000 ans AA).....	22
3.1.6 L'Archaïque récent (6 000 à 3 000 ans AA).....	22
3.1.7 Le Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA).....	23
3.1.8 Le Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA).....	24
3.1.9 Le Sylvicole supérieur (1000 à 400 ans AA).....	25
3.2 La période historique	26
3.2.1 Les explorateurs (1500 à 1608 AD).....	26
3.2.2 Le Régime français (1608-1760 AD)	27
3.2.3 Le Régime anglais (1760 – 1867 AD).....	27
3.2.4 La Confédération canadienne (1867 AD à aujourd'hui).....	28
4.0 ÉTAT DES CONNAISSANCES ET POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE.....	35
4.1 Les travaux archéologiques effectués à ce jour	35

4.2	La détermination du potentiel archéologique	35
	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	40
	OUVRAGES CITÉS	41

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I : Critères d'évaluation du potentiel archéologique.....	5
Tableau II : Description des zones de potentiel archéologique eurocanadien.....	36
Tableau III : Description des zones de potentiel archéologique amérindien.....	38

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Limite de la zone d'étude du parc éolien du Mont-Rothery	2
Figure 2	Géologie du parc éolien du Mont-Rothery.....	8
Figure 2	Géologie du parc éolien du Mont-Rothery, légende	9
Figure 3	Dépôts de surface du parc éolien	11
Figure 3	Dépôts de surface du parc éolien, légende	12
Figure 4	Les principales étapes de la déglaciation et de l'évolution de la végétation (1/2).....	15
Figure 4	Les principales étapes de la déglaciation et de l'évolution de la végétation (2/2).....	16
Figure 5	Superposition du parc éolien sur une carte de 1831	28
Figure 6	Superposition du parc éolien sur une carte de 1861	29
Figure 7	Superposition du parc éolien sur une carte de 1882.....	31
Figure 8	Superposition du parc éolien sur une carte de 1924.....	32
Figure 9	Superposition du parc éolien sur une carte de 1935.....	33
Figure 10	Le lac York et ses environs en 1923	34
Figure 11	Zones de potentiel d'occupation eurocanadienne (de 1 à 5) et axes de circulation.....	37
Figure 12	Zones de potentiel d'occupation amérindienne (de 1 à 18)	39

ÉQUIPE DE RÉALISATION

PESCA Environnement

Francis Caron, B. A. A., M. Env. Chargé de projet

Consultant

Jean-Yves Pintal, M.Sc. Recherche et rédaction

INTRODUCTION

Cette étude de potentiel s'inscrit à l'intérieur d'une démarche entreprise par PESCA Environnement afin d'évaluer les incidences possibles sur le patrimoine archéologique pouvant découler du projet d'aménagement du parc éolien du Mont-Rothery localisé dans l'est de la péninsule gaspésienne (figure 1). L'objectif de ce rapport est de déterminer si le territoire à l'étude recèle des sites archéologiques ou encore s'il est susceptible de contenir des vestiges d'occupations amérindienne et eurocanadienne.

Dans le but d'atteindre cet objectif, diverses informations provenant de rapports de recherche, de monographies et d'autres publications disponibles dans les domaines historiques, patrimoniaux, géomorphologiques, géologiques et hydrographiques ont été prises en considération. De même, les bases de données en archéologie du ministère de la Culture et des Communications ont été consultées.

La première section du document présente la méthode utilisée pour déterminer le potentiel d'occupation humaine du territoire en observation. Par la suite, le paysage actuel et les principales phases de sa mise en place à travers les derniers millénaires sont décrits. Les chapitres suivants contiennent une synthèse des données sur l'occupation humaine de la région et précisent les paramètres utilisés pour évaluer le potentiel. Finalement, la conclusion passe en revue les points pertinents de ce rapport. On y trouve aussi des recommandations relatives à la protection du patrimoine archéologique.

Lorsqu'il sera fait mention de la zone d'étude, il faut entendre les limites du terrain faisant l'objet de la présente analyse, telles qu'elles apparaissent à la figure 1.

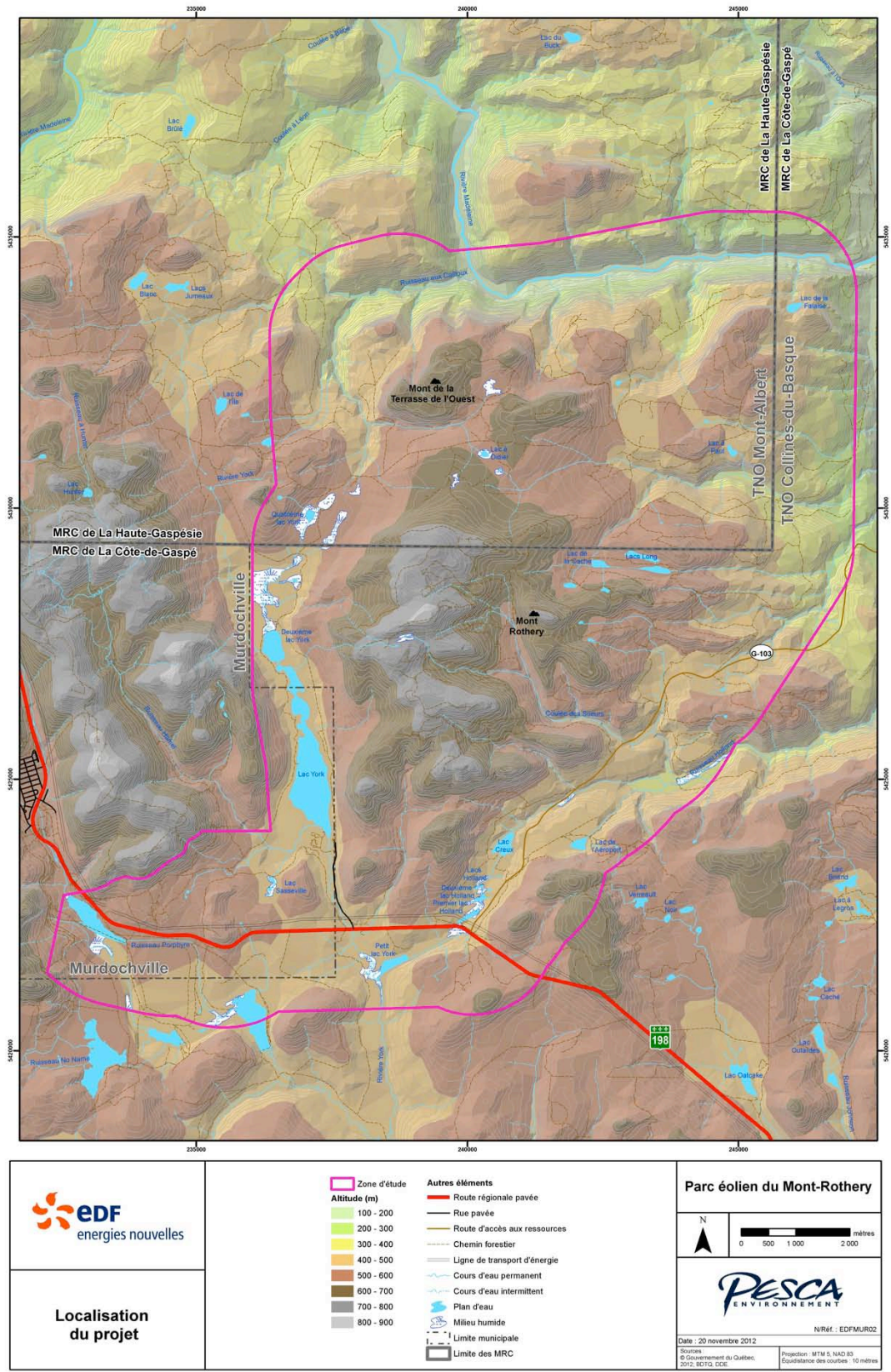


Figure 1 Limite de la zone d'étude du parc éolien du Mont-Rothery (PESCA Environnement 2012)

1.0 L'ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE : LES MÉTHODES

L'étude de potentiel archéologique est une démarche évolutive dont les résultats peuvent changer constamment selon l'avancement des connaissances. Cette étude traite, aux meilleures des connaissances, de la probabilité qu'il y ait, à l'intérieur des limites de la zone d'étude du parc éolien, des vestiges ou des artefacts témoignant d'une occupation amérindienne (préhistorique et historique) et eurocanadienne.

En ce qui a trait à la présence de sites archéologiques préhistoriques, les paramètres servant à déterminer le potentiel proviennent de l'analyse des données géographiques et culturelles de la région avant l'arrivée des Européens en Amérique du Nord. Dans le cas des sites archéologiques historiques (amérindiens et eurocanadiens), divers documents permettent parfois de localiser des établissements ou des infrastructures datant de cette période. Des méthodes de recherche distinctes, mais complémentaires sont donc utilisées pour traiter les volets préhistorique et historique.

1.1 Le potentiel archéologique préhistorique

La collecte des données documentaires a été limitée à celles apparaissant sur les cartes 22A13, 22A14, 22H03 et 22H04 (SNRC, 1 : 50 000). Ces données ont été obtenues en consultant des sources telles que :

- l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (MCC 2012a);
- la Cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec (MCC 2012b);
- le Répertoire du patrimoine culturel du Québec du ministère de la Culture et des Communications (MCC 2012c);
- le macroinventaire du patrimoine québécois (1977-1983) du ministère des Affaires culturelles (MAC);

- le Répertoire québécois des études de potentiel archéologique (Association des archéologues du Québec 2005);
- les divers rapports et publications disponibles pour la région.

La notion de potentiel archéologique réfère à la probabilité de découvrir des traces d'établissement humain dans un secteur donné. Le postulat fondamental de l'étude de potentiel archéologique se résume ainsi : les humains ne s'installent pas au hasard sur un territoire, la sélection des emplacements étant influencée par un ensemble de paramètres culturels et environnementaux.

Lorsque vient le temps d'évaluer les ressources possibles d'une région, l'archéologue se trouve régulièrement confronté au fait que peu de régions du Québec ont fait l'objet de recherches approfondies. Ainsi, la plupart du temps, seuls quelques restes de campements sont connus pour des millénaires d'occupation. Cette rareté des vestiges ne permet pas d'apprécier l'importance que chaque groupe a accordée à un espace en particulier au cours des siècles. Puisque la présence amérindienne doit être traitée comme un tout, sans nécessairement distinguer des modes de vie très différents (groupes locaux/groupes en transit, groupes nomades/groupes sédentaires), les archéologues ont donc davantage recours aux données environnementales, contingences de l'activité humaine.

Ce qui est alors étudié, c'est un territoire, pris ici dans son sens géographique, susceptible d'avoir été utilisé de manière générique par des êtres humains. En admettant cette faiblesse, on reconnaît les difficultés inhérentes à la découverte de l'ensemble des sites générés par les humains.

Une des premières étapes de l'évaluation du potentiel consiste à cerner les paramètres environnementaux qui caractérisent l'emplacement des différents types de campements auxquels ont recours habituellement les autochtones (tableau I). Une fois ces paramètres définis, il devient alors possible de morceler un territoire, habituellement assez vaste, en zones propices à la présence de sites archéologiques. Une telle démarche reconnaît d'emblée l'impossibilité pratique d'intervenir sur l'ensemble d'une région même si, ce faisant, elle admet la possibilité que des vestiges puissent être négligés.

Facteurs environnementaux	Niveau de potentiel		
	Fort (A)	Moyen (B)	Faible (C)
Géologie	Proximité d'une source de matière première		
Géographie	Protection Plages, îles, pointes, anses, baies Points de vue dominants	Secteurs élevés et éloignés des plans d'eau	Falaises
Morpho-sédimentologie	Sable, gravier, terrains plats Terrasses marines et fluviales	Terrains moutonnés Argiles altérées Pentes moyennes Eskers, moraines	Affleurements rocheux Tourbières Pentes abruptes Terrains accidentés
Hydrographie	Hydrographie primaire Proximité des cours d'eau et lacs importants Zone de rapides Eau potable Confluence de cours d'eau Axe de déplacement Distance de la rive = de 0 à 50 m	Hydrographie secondaire Petits cours d'eau Distance de la rive = de 50 à 100 m	Hydrographie tertiaire Marais Tourbières Extrémité de ruisseau Distance de la rive = 100 m et +
Végétation	Ressources végétales comestibles Protection contre les vents du nord Exposition aux vents du sud Bonne visibilité sur le territoire adjacent Bois de chauffage	Protection moyenne	Aucune protection
Faune	Proximité de lieux propices à la chasse et à la pêche	Lieux plus ou moins fréquentés par la faune	Lieux peu fréquentés par la faune
Accessibilité	Accessibilité à des territoires giboyeux Circulation facile Sentiers de portage	Difficultés d'accès selon les saisons	Difficile en tout temps

Tableau I : Critères d'évaluation du potentiel archéologique (tableau modifié de Gauvin et Duguay 1981)

C'est ainsi que des cas de découvertes fortuites sont toujours possibles et celles-ci sont protégées par l'article 74 de la Loi sur le Patrimoine culturel [LPC]. Celui-ci prévoit que toute découverte d'un bien ou d'un site archéologique lors de travaux d'excavation ou de construction doit être déclarée au MCC sans délai et que celui-ci peut ordonner la suspension des travaux pour une période maximale de 15 jours afin de permettre un examen des lieux par un expert. De plus, à la suite de cet examen, l'article 76 de la LPC prévoit que la suspension peut être prolongée jusqu'à un maximum de 30 jours, que des fouilles peuvent être autorisées afin de dégager le bien ou le site découvert, ou encore, que des modifications de plan jugées nécessaires peuvent être ordonnées afin d'assurer l'intégrité ou permettre la mise en valeur de la découverte.

1.2 Le potentiel archéologique historique

Pour l'occupation préhistorique, aucun document ne nous permet d'identifier des lieux qui auraient pu être occupés à cette époque reculée. Pour ce qui est de l'occupation historique par des Amérindiens ou par des Eurocanadiens, certains documents d'archives, notamment des cartes anciennes, indiquent que la région à l'étude est connue dès le XIX^e siècle, des explorateurs circulant alors dans la région. Toutefois, ces documents seront plus abondants et plus loquaces à partir du XX^e siècle.

La méthode d'évaluation se base sur l'analyse critique de données archivistiques, de publications à caractère historique, de cartes et de plans historiques. L'étude vise d'abord à déterminer quels sont les sites ou infrastructures (ex. bâtiment, portage, etc.) pouvant être présents sur le territoire étudié, puis à les évaluer selon leur importance et leur qualité de conservation. Tous ces endroits sont consignés sur les cartes et ils deviennent des zones de potentiel. À l'occasion, les données relatives à la localisation de ces éléments sont plus ou moins précises, la superficie des zones de potentiel est alors ajustée en conséquence. Si cela s'avère nécessaire, des recommandations sont formulées afin de planifier une intervention archéologique.

2.0 LA DESCRIPTION DE LA ZONE D'ÉTUDE

La zone d'étude se localise à l'extrémité est des monts Chic-Chocs (parfois dénommés Shiks Schoks) à une centaine de kilomètres au nord-ouest de Gaspé et à une trentaine de kilomètres au sud de Grande-Vallée et de L'Anse-Pleureuse. L'objectif de ce chapitre n'est pas de décrire exhaustivement ce territoire, mais bien de s'en tenir aux paramètres les plus susceptibles d'avoir agi sur la fréquentation humaine.

2.1 Le paysage actuel

La zone d'étude occupe la partie centrale du massif appalachien, un territoire accidenté qui se compose de monts aux sommets élevés et arrondis (Robitaille et Saucier 1998). À proximité, on note la présence de quelques plans d'eau, notamment le lac York (auparavant appelé lac des Monts), ce qui est plutôt rare dans cette partie de la Gaspésie. Les sommets les plus élevés atteignent presque 900 m au-dessus du niveau actuel de la mer (ANMM) et ils surplombent de plus de 400 m ANMM les terrains les plus bas qui eux s'élèvent à environ 500 m ANMM.

2.1.1 Géologie et sources de matières premières

La structure de ce paysage est directement influencée par son histoire géologique. Les cartes du système d'information géominère du Québec (SIGEOM) ont été utilisées pour décrire la roche en place. Il en va de même pour les travaux du ministère des Ressources naturelles qui se rapportent à la zone d'étude (MRN — EXAMINE).

En ce qui concerne le socle rocheux, toute cette zone s'inscrit à l'intérieur des Appalaches. L'assise est d'origine paléozoïque et s'y côtoient plusieurs Formations qui datent toutes du Dévonien inférieur (figure 2). Ces Formations se composent principalement de grès, de calcaire et de mudstone (Rheault 1983).

En général, ces pierres sont de peu d'utilité pour les artisans tailleurs de pierre qui préfèrent celles qui sont plus siliceuses afin de produire les habituelles pointes, couteaux, grattoirs, etc. Cela étant dit, il a été démontré que les calcaires de la Gaspésie, surtout ceux de l'est,

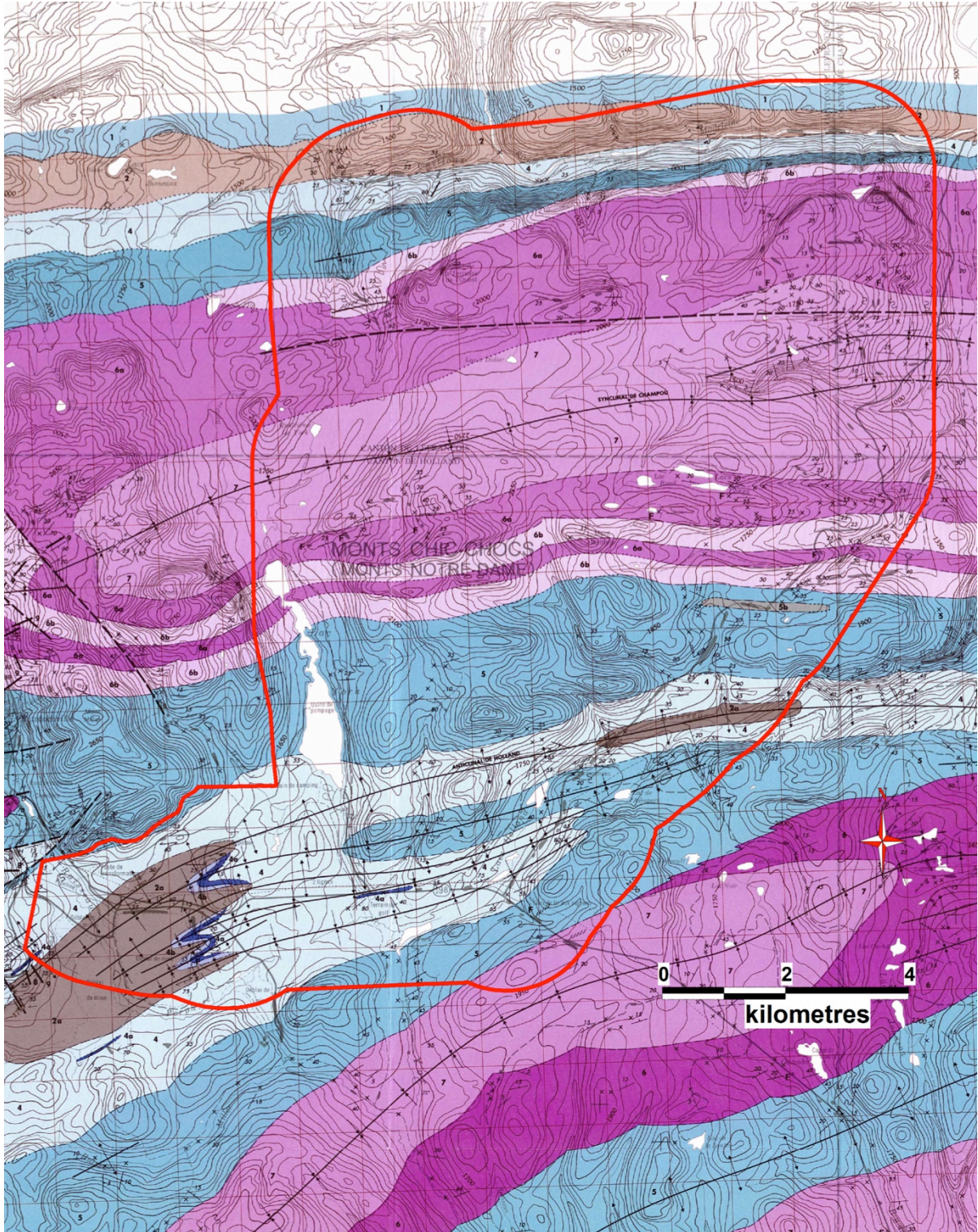
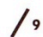



Figure 2 Géologie de la zone d'étude du parc éolien du Mont-Rothery (le polygone rouge délimite la zone d'étude) (Rheault 1983)

PALÉOZOÏQUE

POST DÉVONNIEN INFÉRIEUR

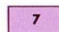
DYKES ET FILONS-COUCHES

-  / 9 Porphyre quartzo - feldspathique
-  / 8 Diabase

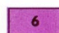
DÉVONNIEN INFÉRIEUR

GRÈS DE GASPÉ

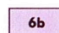
Formation de York River

-  7 Conglomérat intraformationnel; grès grossier à fin, gris verdâtre; siltstone gris verdâtre; mudstone vert à noir

Formation de York Lake

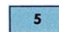
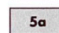
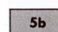
-  6 Calcaire siliceux; calcaire silteux et/ou gréseux; calcaire argileux et/ou dolomitique; conglomérat intraformationnel; grès calcaireux et dolomitique, grossier à fin, gris verdâtre ou gris clair; siltstone calcaireux, gris verdâtre ou gris clair; mudstone vert à noir

-  6a Même description que 6 avec plus de 75% de calcaire et un peu de sédiments terrigènes



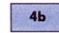
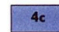

-  6b Même description que 6 avec plus de 75% de sédiments terrigènes et un peu de calcaire

CALCAIRES SUPÉRIEURS DE GASPÉ

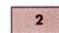
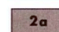

Formation d'Indian Cove

-  5 Calcaire chertueux et siliceux
-  5a Calcaire siliceux
-  5b Calcaire très silteux et/ou gréseux

Formation de Shiphead

-  4 Calcaire argileux et/ou silteux; calcaire siliceux et/ou dolomitique; mudstone calcaireux et/ou dolomitique
-  4a Mudstone vert; mudstone noir; mudstone dolomitique; un peu de volcanoclastite; grès lithique
-  4b Calcaire sublithographique
-  4c Grès grossier, conglomératique et légèrement calcaireux
-  3 Membre de Oatcake: mudstone calcaireux et/ou dolomitique; mudstone gréseux; grès moyen à fin. Déformations synsédimentaires

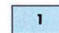

Formation de Forillon

-  2 Calcaire siliceux avec trace de chert; mudstone noir calcaireux
-  2a Mudstone noir non calcaireux; mudstone noir calcaireux et/ou dolomitique
-  2b Calcaire siliceux avec trace de chert

SILURO-DÉVONNIEN

GROUPE DE CHALEURS

Formation de Saint-Léon

-  1 Grès fin calcaireux; mudstone rouge et vert
-  1a Siltstone gris; légèrement calcaireux et bien laminé

x Petit affleurement

 Aire d'affleurements

Figure 2 Géologie de la zone d'étude du parc éolien du Mont-Rothery, légende (Rheault 1983)

étaient parfois si siliceux qu'ils pouvaient être taillés comme des cherts ou des silex (Pintal 2011). C'est ainsi que les calcaires cherteux et siliceux de la Formation d'Indian Cove et ceux de la Formation de Forillon ont pu être utilisés pour fabriquer des pointes de flèche, des grattoirs, des couteaux, etc. Les matériaux présents dans la zone d'étude du parc éolien ont été bien décrits par Jones (Jones 1935).

Il est possible que les Amérindiens aient eu connaissance de la présence de ces Formations et qu'ils les aient effectivement exploitées. Il est probable que ces Formations aient été plus facilement accessibles pour les Amérindiens à partir des plans d'eau de ce secteur, comme la chaîne des lacs York et Holland ou encore le long des rivières York et Madeleine (figure 2). En conséquence, il est recommandé de procéder à une inspection visuelle des affleurements rocheux de ces Formations afin de vérifier s'ils ont été utilisés par les Amérindiens. Ces inspections visuelles devraient être effectuées en bordure des zones de potentiel retenues au point 4.2, et apparaissant à la figure 12, advenant que des travaux aient lieu à proximité de celles-ci.

Rappelons ici que c'est la richesse minière du sous-sol qui a entraîné le développement de la région. Des traces de minerai de cuivre ayant été trouvées bien en aval de la rivière York, des prospecteurs explorèrent cette rivière ainsi que les environs du lac York près duquel se trouvait « une falaise rocailleuse... d'où se dégageait une faible lueur verte qui révélait la présence de carbonate de cuivre » (Vaillancourt 1971).

2.1.2 Les sols et leur habitabilité

Les données relatives aux sols et à leur habitabilité ont été tirées des cartes de dépôts de surface du Service des inventaires forestiers (SIF) du ministère des Ressources naturelles (MRN 22A13, 22A14, 22H03 et 22H04).

En général, les dépôts meubles témoignent principalement de la présence de colluvions, d'éboulis rocheux, de matériaux d'altération, etc. Suivent, par ordre d'importance, les tills (farines de roche et blocs de toute taille) qui se présentent sous différentes formes et épaisseurs. Quelques tourbières parsèment les vallons qui accueillent les eaux de drainage des collines avoisinantes (figure 3).

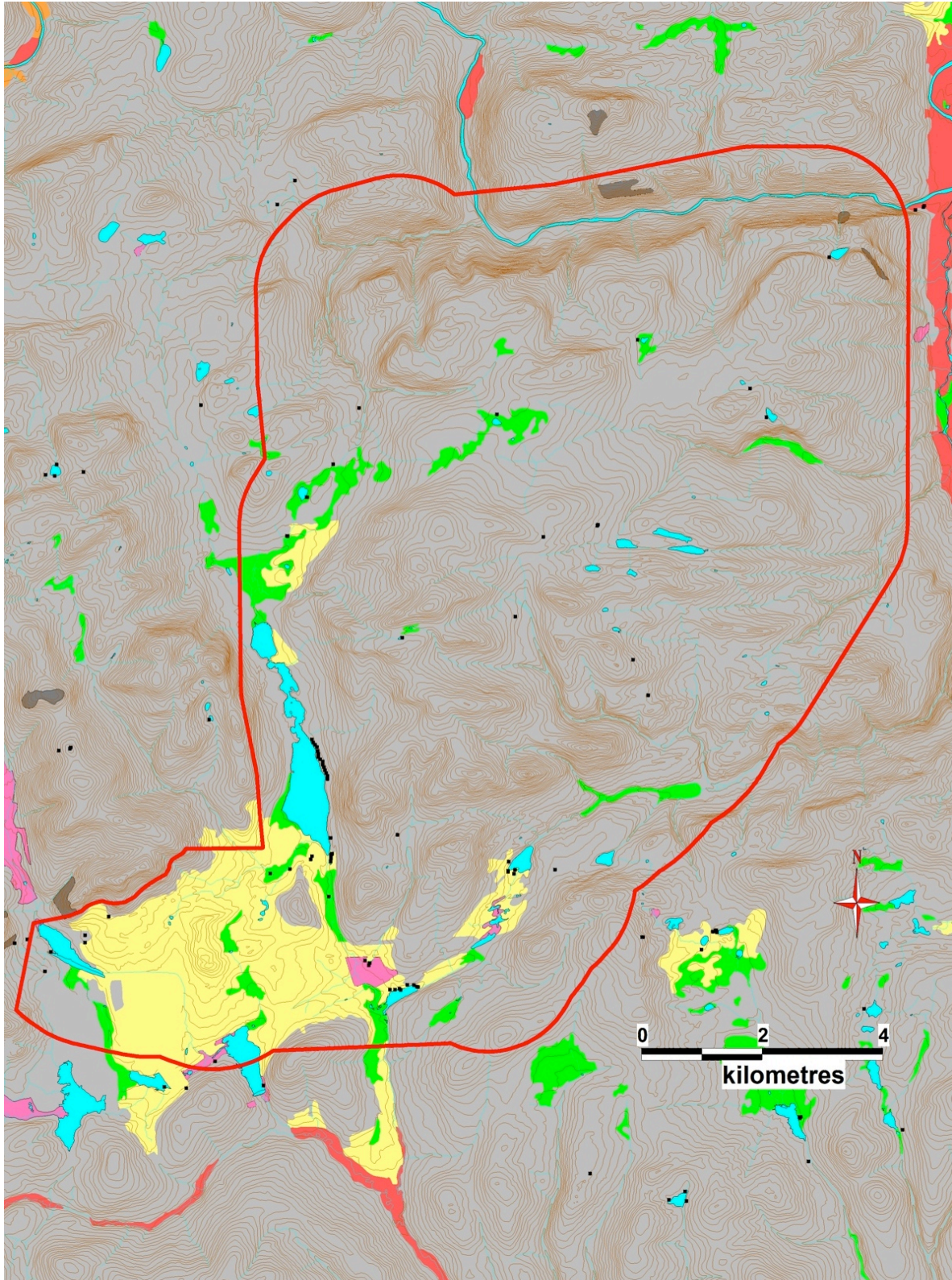


Figure 3 Dépôts de surface de la zone d'étude du parc éolien (le polygone rouge délimite la zone d'étude) (SIF, MRNF 1 : 20 000)

1A	Till indifférencié (épaisseur supérieure à 1 m) (farine de roches et pierres de toute taille)
1AM	Till indifférencié moyen (de 50 cm à 1 m)
1AY	Till indifférencié
2A	Dépôts juxta-glaciaires (sable, gravier, hétérogène)
2BE	Épandage
3A	Dépôts fluviatiles (gravier, sable, limon, argile)
3AN	Dépôts fluviatiles (gravier, sable, limon, argile)
7E	Dépôts organiques (matière organique)
7T	Dépôts organiques (matière organique)
8A	Matériaux d'altération
8AM	Matériaux d'altération (roche très rare)
8AY	Matériaux d'altération (roche rare)
8C	Colluvions
8CM	Colluvions (roche très rare)
8CY	Colluvions (roche rare)
M8A	Matériaux d'altération (roche très rare)
R	Substrat rocheux
R1A	Substrat rocheux et till
R8A	Substrat rocheux et matériaux d'altération
R8C	Substrat rocheux et colluvion
s.o.	Remblais, eau, etc.

Figure 3 Dépôts de surface de la zone d'étude du parc éolien, légende (les dépôts similaires en fonction de leur habitabilité ont été regroupés)

En général, l'habitabilité de la zone d'étude est peu élevée étant donné la déclivité importante des terrains et la présence de nombreux dépôts de pente et d'altération. Cela étant dit, autour des principaux plans d'eau mentionnés précédemment, des terrains plats et relativement bien drainés, quoique parfois rocheux, sont présents, ce qui revient à dire qu'ils ont pu être occupés au fil des siècles et des millénaires.

2.1.3 L'hydrographie et les axes de circulation

La zone d'étude participe des bassins versants des rivières York et Madeleine. Ces deux rivières se présentent comme d'importants axes qui permettent de circuler à l'intérieur de la Gaspésie. En les empruntant, on peut passer de la baie de Chaleurs au fleuve Saint-Laurent sans avoir à circuler le long du littoral du golfe qui peut parfois être difficile à naviguer. Ces rivières donnent aussi accès à toute la richesse de l'hinterland gaspésien.

2.1.4 Végétation et découpage écologique

La zone d'étude est comprise dans une zone bioclimatique de type boréal qui conditionne en partie la végétation. Celle-ci se compose principalement d'une sapinière à bouleau blanc à l'intérieur de laquelle on trouve, localement, une forte proportion d'épinettes noires. La forêt locale ne sera que peu exploitée au XIX^e siècle à cause de son éloignement du littoral et des difficultés à l'atteindre. L'industrie forestière ne s'y développera vraiment qu'au cours du premier quart du XX^e siècle.

Ce type de forêt est habituellement dense et diversifiée et, par le fait même, elle est susceptible de combler amplement les besoins des gens en matière de combustible et de matériaux de construction. Elle est aussi à même de fournir un apport en nourriture non négligeable (petits fruits, plantes médicinales, etc.), tout en abritant une faune diversifiée.

2.2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales

Il y a environ 20 000 ans, une calotte glaciaire de plus d'un kilomètre d'épaisseur recouvrait toute la province. Un réchauffement global du climat a provoqué sa fonte graduelle et c'est ainsi que vers 13 000 ans AA, les rives du Bas-Saint-Laurent, de la

Gaspésie et d'une partie de la Côte-Nord, maintenant libérées du joug de la glace, ont commencé à émerger des mers postglaciaires (Dyke et coll. 2004).

À cette époque, le niveau de la mer de Goldthwait, qui envahissait l'actuel estuaire et golfe du Saint-Laurent, a atteint près de 180 m de plus que le niveau actuel du golfe du Saint-Laurent (ANMM). Comme les terres les plus basses de la zone d'étude culminent à près de 500 m ANMM, celui-ci n'a jamais été recouvert par cette mer ancienne.

De 12 500 et 12 000 ans AA, la calotte glaciaire appalachienne fond graduellement dégageant ainsi de plus en plus de terrain en bordure du littoral. Des portions résiduelles du glacier vont toutefois subsister sur les hauteurs pendant encore quelques milliers d'années. La région circonscrivant la zone d'étude sera la dernière à se libérer des glaciers en Gaspésie peu après 10 000 ans AA (figure 4).

Au départ, les conditions environnementales sont rigoureuses, seule une toundra herbeuse ou arbustive colonise le littoral (Richard 2009). Puis, lorsque le glacier est à peu près fondu, une toundra forestière envahit la rive nord de la Gaspésie alors que la forêt boréale s'installe en rive sud. À partir de 9 000 ans AA, le glacier a définitivement retraité vers le nord et la forêt boréale recouvre tout l'est de la péninsule gaspésienne. Le climat se réchauffant et demeurant relativement sec, cela favorisa la migration des espèces végétales vers les contrées nordiques ou en altitude. C'est à partir de cette période que se mettent en places les types écologiques actuels (vers 7 000 ans AA).

En général, il est considéré que le climat était plus sec au cours de l'Holocène moyen (6 500 à 3 500 AA). Cette situation aurait influencé l'apport en eau des lacs et des rivières du nord-est américain, avec pour conséquence que le niveau de ceux-ci aurait alors été plus bas que celui que l'on observe aujourd'hui (Hétu 2008).

En tenant compte des connaissances actuelles, on peut penser que le territoire à l'étude est devenu habitable vers 9 000 ans AA. Toutefois, des conditions climatiques rigoureuses devaient encore subsister dans les hautes vallées. C'est ainsi qu'il est aujourd'hui considéré que la région de Murdochville a pu accueillir ses premiers visiteurs, il y a environ 8 000 ans AA.

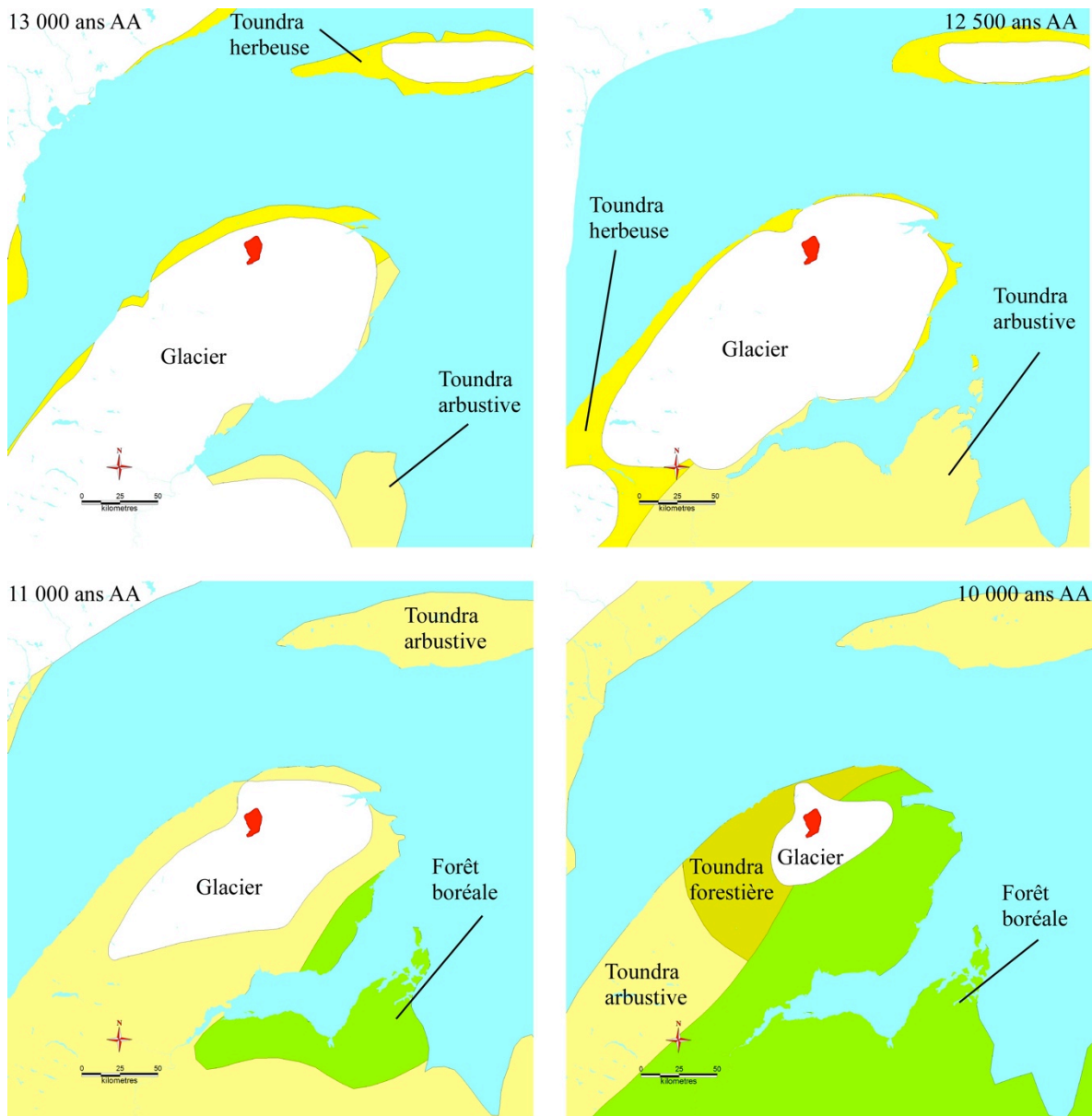


Figure 4 Les principales étapes de la déglaciation et de l'évolution de la végétation (la zone d'étude est représentée par le polygone rouge au centre) (Dyke et coll. 2004) (1/2)

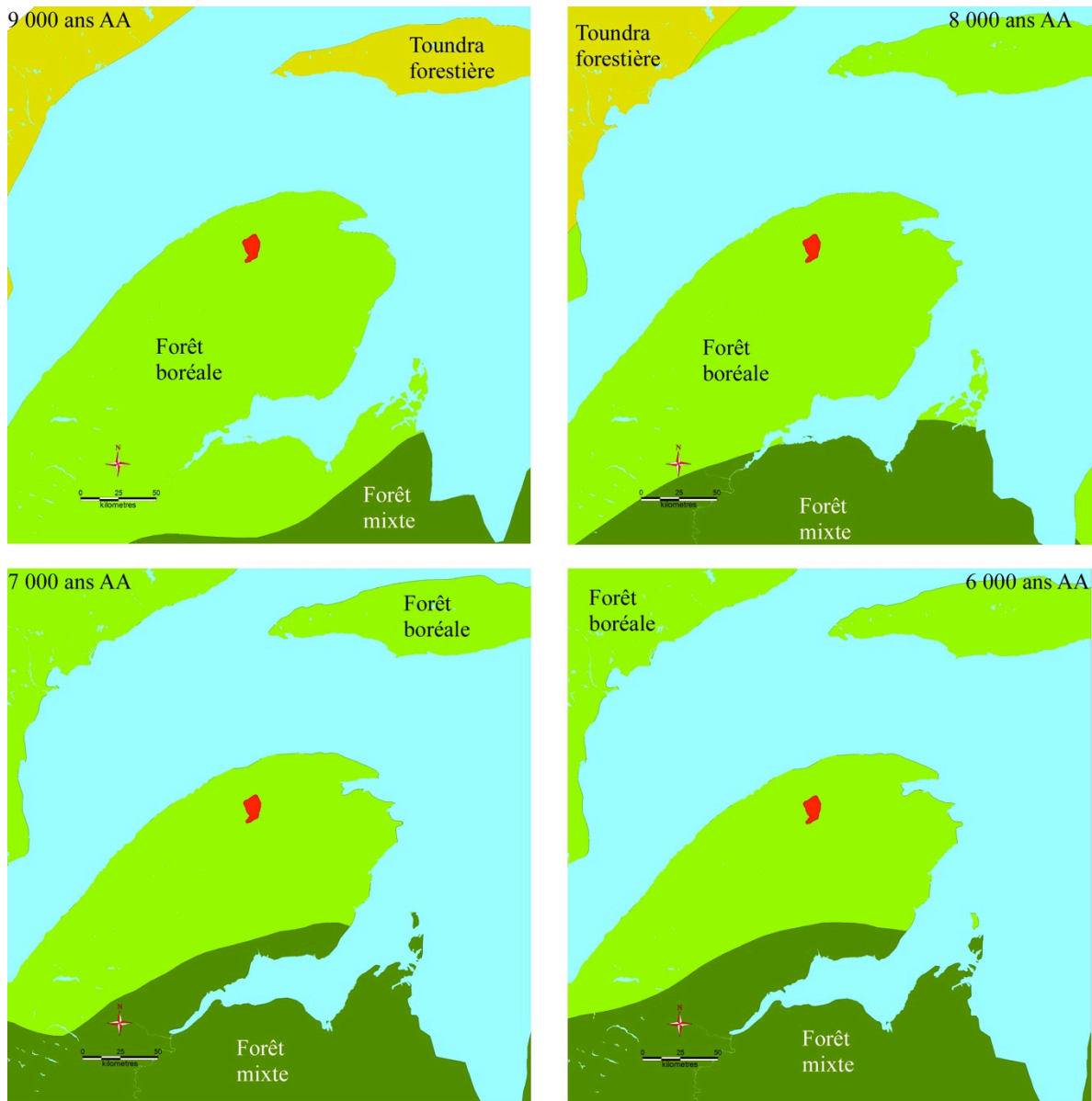


Figure 4 Les principales étapes de la déglaciation et de l'évolution de la végétation (la zone d'étude du parc éolien est représentée par le polygone rouge au centre) (Dyke et coll. 2004) (2/2)

3.0 LA CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION HUMAINE

Les archéologues du Nord-Est américain divisent l'histoire amérindienne en quatre grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque, le Sylvicole et l'Historique. Ces périodes se distinguent les unes des autres par des traits matériels comme la présence ou l'absence de poterie, d'un type particulier d'outil ou d'une technologie de taille, ou encore par des vestiges qui témoignent de la pratique d'activités socioéconomiques diverses liées, par exemple, aux modes d'établissement et de subsistance. La reconstitution de l'histoire amérindienne, surtout pour la période préhistorique, est une démarche évolutive qui peut constamment changer, selon l'avancement des connaissances.

Pour ce qui est de la période historique, amérindienne et eurocanadienne, on la divise également en quatre ères : les explorateurs (de 1500 à 1608 AD), le Régime français (1608-1760), le Régime anglais (1760-1867) et la Confédération canadienne (1867-1950).

3.1 La période préhistorique (de 12 500 ans AA à 1534 AD)

Au début de cette période, tandis que les glaciers recouvrent encore une grande partie du Canada, des groupes d'autochtones franchissent le détroit de Béring, alors émergé à cause d'une régression marine mondiale, et ils s'installent en Alaska et au Yukon. Peu après, la fonte des Inlandsis de la cordillère et laurentidien dégage un corridor terrestre qui relie l'Alaska au centre des États-Unis. Certains groupes empruntent ce corridor pour coloniser le centre de l'Amérique du Nord. Ce scénario, qui demeure le plus évoqué, est aujourd'hui remis en partie en question par certains archéologues. En effet, ceux-ci se demandent si quelques groupes d'Amérindiens n'auraient pas plutôt longé les côtes de la Béringie, en utilisant certaines formes d'embarcations, pour ainsi aboutir en Alaska, en Colombie-Britannique et dans les États du nord-ouest américain.

Quoi qu'il en soit, vers 12 500 ans AA, ces Amérindiens, que l'on appelle Paléoindiens, occupent le sud-ouest du Canada et tout le sud et l'ouest des États-Unis. Au fur et à mesure que la fonte du glacier libère de nouveaux territoires septentrionaux et que ceux-ci deviennent habitables, les Paléoindiens s'y installent. C'est ainsi qu'on les trouve en Ontario, en Nouvelle-

Angleterre et dans les provinces maritimes canadiennes vers 11 500 à 10 000 ans AA (Ellis et Deller 1990).

3.1.1 Le Paléoindien ancien (de 11 500 à 10 000 ans AA)

Même si les preuves d'une présence amérindienne aussi ancienne s'accumulent en Ontario et dans les États de la Nouvelle-Angleterre, elles demeurent encore relativement rares au Québec. En fait, pour l'instant, des traces de cette présence n'ont été trouvées que dans la région du lac Mégantic. Il y a environ 11 000 ans AA, des Amérindiens se seraient installés sur une pointe de terre composée de matériaux fins qui sépare deux lacs (Chapdelaine 2004, Chapdelaine et coll. 2007). On a trouvé sur ce site des artefacts qui permettent d'associer cette occupation à la phase médiane du Paléoindien ancien (Michaud-Neponset/Parkhill). Les interprétations préliminaires relient ce site à d'autres, localisés dans les États limitrophes de la Nouvelle-Angleterre. Ainsi, ces Amérindiens seraient arrivés au Québec par la voie terrestre en franchissant les cols appalachiens.

Il est possible qu'un autre site, cette fois situé dans la région de Québec, date de cette période, mais qu'il soit un peu plus jeune que celui de Mégantic (phase finale, Crowfield, environ 10 500-10 200 ans AA, Pintal 2002, 2012). Les reconstitutions paléoenvironnementales suggèrent que cette occupation a eu lieu alors que la butte rocheuse sur laquelle elle prenait place formait une des îles d'un archipel positionné à l'embouchure de la rivière Chaudière. Les analyses préliminaires ont permis d'associer provisoirement ce site à d'autres, découverts en Ontario et sur les berges du lac Champlain. Sur la base de cette association, on a suggéré que ces Amérindiens fréquentaient les rivages de la mer Champlain et que c'est par cette voie maritime qu'ils ont abouti dans la région de Québec (Pintal 2002).

Les archéologues qui sont à l'œuvre en Nouvelle-Angleterre et en Ontario ont constaté que les sites paléoindiens anciens étaient presque toujours découverts dans des secteurs sableux, à proximité de cours d'eau et d'un marécage (Spiess et Wilson 1987). Des sites de cette période ont été trouvés près de la mer et des grands fleuves, le long des principales rivières et de leurs affluents, ainsi que sur les rives de lacs relativement vastes, notamment dans les Appalaches. Étant donné que le territoire circonscrivant la zone d'étude du parc éolien n'était pas encore habitable à cette époque, il est peu probable que des sites de cette période y soient découverts.

3.1.2 Le Paléoindien récent (de 10 000 à 8 000 ans AA)

En ce qui concerne le Paléoindien récent, plusieurs sites ont été localisés au Québec. Qui plus est, il semble que plusieurs cultures archéologiques étaient présentes à cette époque, ce qui suggère l'apparition d'une certaine diversité culturelle.

Ainsi, des découvertes récentes dans la région de Québec suggèrent que des groupes affiliés à l'aire culturelle Cormier-Nicholas ont fréquenté ce lieu de 10 000 à 9 000 ans AA (Pintal 2012). Ces sites se distinguent, entre autres choses, par la présence de pointes foliacées ou triangulaires à base concave, oblique ou rectiligne. À l'occasion, de petites cannelures ou des enlèvements perpendiculaires sont visibles à la base. Plusieurs sites ont été découverts dans cette région et leur localisation en bordure du fleuve semble indiquer que les groupes qui les ont occupés accordaient une place aux ressources du littoral. En même temps, certains sites se trouvent un peu à l'intérieur des terres, soit près de rapides, soit sur de hautes terrasses, ce qui semble indiquer que ces gens exploitaient déjà, il y a plus de 9 000 ans, des milieux écologiquement différents, mais complémentaires.

D'autres établissements indiquent la présence de groupes produisant des pièces lancéolées à retouches parallèles (Plano ou Sainte-Anne/Varney) qui diffèrent des pièces décrites précédemment. Ces sites sont répartis plus particulièrement en Outaouais (Wright 1982), en Estrie (Chapdelaine 2004; Graillon 2011) et dans la région de Québec (Laliberté 1992; Pintal 2012), mais surtout au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie (Benmouyal 1987; Chalifoux 1999; Chapdelaine 1994; LaSalle et Chapdelaine 1990; Pintal 2006, 2012). La présence de sites datant de cette période a également été rapportée en Ontario (Ellis et Deller 1990), dans les États de la Nouvelle-Angleterre (Bradley et coll. 2008) et dans les Maritimes (Deal 2006).

Finalement, une autre tradition technologique semble être associée à cette période : celle où l'on fabriquait des pointes triangulaires à base concave sans cannelure, mais à amincissement basal (Keenlyside 1985, 1991)¹. Des pièces similaires ont été trouvées aux Îles-de-la-Madeleine (McCaffrey 1986) et sur la Basse-Côte-Nord (Pintal 1998). Pour l'instant, ces pointes ne se trouvent que le long du littoral atlantique.

¹ Ces pointes, ainsi que les suivantes, sont parfois associées à l'Archaïque ancien.

Une analyse des différentes formes des pointes de projectile du Nord-Est américain a permis d'y identifier la présence du style Agate Basin-Hell Gap (Bradley et coll. 2008). Au Québec, des pointes similaires sont présentes en Estrie (Chapdelaine 2004) et en Gaspésie (Chalifoux 1999, Dumais 2000, Pintal 2006). Il est maintenant considéré que certaines des pointes losangiques découvertes à l'embouchure du Saguenay (Archambault 1995a, 1995b, 1998) et en Basse-Côte-Nord (Pintal 1998) relèvent de cette période. En Basse-Côte-Nord, ces pointes sont associées à l'intervalle 9 000 à 8 500 ans AA, alors qu'ailleurs dans le nord-est il est considéré qu'elles relèvent de l'intervalle 10 500 à 9 500 ans AA.

Les données relatives aux emplacements choisis par les Paléoindiens récents révèlent que ceux-ci recherchaient particulièrement les rives du fleuve, surtout les enclaves marines créées par les mers anciennes. Peu de données permettent de particulariser les lieux d'établissement situés à l'intérieur des terres. À cet égard, on considère, pour l'instant, que les critères de potentiel utilisés pour le Paléoindien ancien s'appliquent aussi à la phase récente. Étant donné que le territoire circonscrivant la zone d'étude du parc éolien n'était pas encore habitable à cette époque, il est peu probable que des sites de cette période y soient découverts.

3.1.3 La période archaïque (de 10 000 ans AA à 3 000 ans AA)

Le concept d'Archaïque couvre une période si vaste (de 10 000 à 3 000 ans AA) qu'il est déraisonnable de croire qu'une seule culture y soit associée. D'ailleurs, la multitude et la variété des assemblages matériels datant de cette période témoignent de multiples trajets culturels. Afin de mieux décrire toute cette diversité, les archéologues subdivisent habituellement l'Archaïque en trois périodes : ancien (de 10 000 à 8 000 ans AA), moyen (de 8 000 à 6 000 ans AA) et récent (de 6 000 à 3 000 ans AA).

Au cours de cet intervalle de temps, les Amérindiens se sont adaptés à des conditions environnementales en constante transformation. De plus en plus chaud jusque vers 6 000-5 000 ans AA, le climat s'est refroidi et est devenu plus humide, en particulier à partir de 3 500 ans AA. Avec la fonte du glacier qui s'est poursuivie jusque vers 6 000 ans AA au centre du Québec, les populations ont eu la possibilité de coloniser des territoires de plus en plus vastes. Les données actuelles indiquent que cette marche ne s'est arrêtée que vers

4 000 ans AA dans la région de Caniapiscau. À peu près à ce moment-là, presque tout le centre et la partie sud du Québec ont été explorés par les Amérindiens.

En général, les sites archéologiques associés à ces diverses traditions culturelles se trouvent dans les environnements suivants : le long du fleuve Saint-Laurent, à proximité de sources d'eau douce; le long des voies majeures de circulation, comme les grandes rivières, et le long des voies secondaires, soit les rivières plus petites, tributaires des premières. Ils sont également abondants à proximité des vastes plans d'eau, comme les lacs. Sous-jacent à ces modes de vie dits « archaïques » s'exprime toute une diversité culturelle que les archéologues ont encore de la difficulté à faire ressortir.

3.1.4 L'Archaïque ancien (10 000 à 8 000 ans AA)

Alors que les données relatives à l'occupation paléoindienne s'accumulent au Québec, celles qui concernent l'Archaïque ancien demeurent rares. Les raisons sous-jacentes à ce phénomène relèvent probablement des difficultés qu'éprouvent les archéologues à clairement distinguer les assemblages de cette période.

Au cours des dernières années, quelques sites de l'Archaïque ancien ont pu être associés à l'intervalle 10 000 - 8 000 ans AA au Québec. Ils sont principalement localisés dans la région de Montréal (Archambault 1995a et b, 1998), au lac Mégantic (Chapdelaine 2007, Graillon 1997), au Témiscouata (Dumais et Rousseau 2002), en Gaspésie (Benmouyal 1987) et dans la région de Québec (Laliberté 1992, Pinal 2012).

En général, ces sites se distinguent par la présence de pointes à base bifurquée (Montréal et Mégantic) ou à encoches en coin et à base rectiligne (Québec). Souvent, ces assemblages témoignent de l'usage de matériaux lithiques locaux, particulièrement le quartz et le quartzite, bien que l'on ait parfois recours à des pierres provenant du nord des États-Unis.

C'est au cours de cette période que le territoire circonscrivant la zone d'étude du parc éolien devient habitable. Toutefois, les conditions environnementales devaient être encore rigoureuses, ce qui a pu contraindre son peuplement.

3.1.5 L'Archaïque moyen (8 000 à 6 000 ans AA)

Si les informations sont rares en ce qui concerne l'Archaïque ancien, elles sont à peine plus abondantes pour l'Archaïque moyen (de 8 000 à 6 000 ans AA). Cette lacune ne signifie pas qu'il en va de même ailleurs. En fait, il est fort probable que toute la vallée du Saint-Laurent, de l'Outaouais à la Gaspésie incluant le sud de l'Abitibi, soit fréquentée. Toutefois, très peu des sites de cette période ont été datés au ^{14}C . C'est ainsi que les chercheurs supposent, en comparant la forme des outils mis au jour au Québec avec celle de ceux recueillis en Ontario ou en Nouvelle-Angleterre, que les sites de la province sont contemporains de ceux trouvés dans ces régions limitrophes. Même sur cette base, les sites de l'Archaïque moyen demeurent rares au sud et à l'ouest du Québec, les plus nombreux étant en Estrie (Graillon 1997).

La situation est différente en Haute-Côte-Nord, notamment à l'embouchure du Saguenay (Plourde 2003; Pintal 2001) et en Basse-Côte-Nord (Pintal 1998). Là, plus particulièrement en Basse-Côte-Nord, plusieurs emplacements ont été mis au jour et datés de la fin de l'Archaïque ancien ou du moyen (de 8 000 à 7 000 ans AA). Les données de la Côte-Nord, de même que celles de l'Estrie, semblent indiquer que ces groupes amérindiens participent de l'aire culturelle de la péninsule maritime (Neville/Stark/Morrow Mountain, pointes à pédoncule plus ou moins long). Quelques sites de la Gaspésie ont été datés de cette période, on les trouve notamment à Price (Pintal 2006) et à Sainte-Anne-des-Monts (Benmouyal 1987).

Si, jusqu'à présent, la présence humaine dans la région était improbable, voire impossible, il est à peu près certain que les Amérindiens ont commencé à fréquenter la zone d'étude du parc éolien à partir de cette période.

3.1.6 L'Archaïque récent (6 000 à 3 000 ans AA)

À partir de cette période, surtout à compter de 5 000 ans AA, à peu près tout le Québec est occupé et cette présence amérindienne n'ira qu'en s'accroissant. Les sites archéologiques sont nombreux et l'on en trouve dans toutes les régions du Québec.

On pense toujours que les Amérindiens de cette période étaient d'abord et avant tout des chasseurs-cueilleurs-pêcheurs qui se déplaçaient régulièrement sur un territoire plus ou moins bien défini selon les périodes. L'exploitation des principales ressources biologiques était de mise, même si l'on ne négligeait aucune espèce comestible.

À partir de l'Archaïque récent, on considère que les Amérindiens exploitaient davantage les ressources de leur territoire de prédilection, dont les végétaux et les poissons, qui apparaissent particulièrement prisés. Cette tendance aurait été annonciatrice d'un nouveau mode de vie économique qui s'imposera lentement à partir du Sylvicole. Cette période demeure mal documentée en Gaspésie.

3.1.7 Le Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA)

Le concept de Sylvicole a été introduit en archéologie afin de tenir compte de la présence d'un nouvel élément dans la culture matérielle des Amérindiens, la céramique. Il faut bien comprendre que cette idée a d'abord pris naissance aux États-Unis, là où la céramique est abondante. Graduellement, ce concept a été étendu au Québec, même si la céramique amérindienne demeure rare ou absente sur la majorité de ce territoire.

Au cours du Sylvicole ancien, les modes de vie ne sont pas sensiblement différents de ceux qui prévalaient auparavant. Tout au plus peut-on noter que les ressources végétales (noix et autres plantes comestibles) sont davantage exploitées au cours de l'Archaïque récent et du Sylvicole ancien et il semble qu'il en va de même pour les poissons, de vastes établissements de cette période étant trouvés à proximité de rapides.

Bien que le Sylvicole ancien soit ainsi nommé parce que la céramique fait son introduction au Québec, force est de reconnaître que celle-ci demeure généralement rare. En fait, même si plusieurs sites de l'Outaouais et de la région de Montréal en contiennent, à l'est de Trois-Rivières, les sites qui en contiennent sont inhabituels (Batiscan, Québec), sinon absents (estuaire et golfe du Saint-Laurent). Lorsque l'on en trouve, les vases présentent une base conique, une forme fuselée avec un col droit ou légèrement évasé, et ils sont rarement ou peu décorés.

Deux phases culturelles sont associées au Sylvicole ancien, le Meadowood et le Middlesex, les deux sont quasi contemporaines, le dernier apparaissant à peine plus jeune que le premier. Pour ce qui est de la phase Meadowood, elle se caractérise, entre autres, par un culte funéraire élaboré (crémation et offrandes) et la production quasi industrielle de lames foliacées en pierre taillée, plus particulièrement en chert Onondaga. Cet épisode a d'abord été défini dans l'État de New York, mais de nombreuses manifestations ont par la suite été mises au jour en Ontario et dans le sud-ouest du Québec. La poursuite des recherches a permis de constater que des objets similaires se trouvaient un peu partout au Québec, notamment au Lac-Saint-Jean, en Abitibi, en Jamésie, en Côte-Nord et en Gaspésie (Tâché 2010).

Cela étant dit, les assemblages archéologiques du Québec se distinguent quelque peu de ceux décrits pour l'État de New York. Ainsi, les pointes de cette période sont souvent composées d'une base quadrangulaire relativement haute alors que ce type, bien que présent dans l'État de New York, y est plus rare. Là, ce sont plutôt les pointes foliacées à base convexe qui prédominent, des formes que l'on a relevées au Québec, mais en quantité moindre. Autre différence, si le chert Onondaga devient effectivement plus abondant à partir du Sylvicole ancien, il est loin de constituer la majorité des assemblages dans l'est du Québec.

Pour ce qui est de la phase Middlesex, on y associe principalement un culte funéraire élaboré (enfouissement des défunts avec offrandes, notamment des objets en cuivre natif). Parmi les rares cas connus, notons ceux du boulevard Champlain à Québec (Clermont 1990) et de Mingan (idem). Des manifestations de ce complexe culturel ont été notées au Labrador (Loring 1989, 1992) et dans les provinces maritimes (Tuck 1984).

3.1.8 Le Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA)

Dans l'état actuel des connaissances, on divise le Sylvicole moyen en deux phases, l'ancien (2 400 à 1 500 ans AA) et le récent (1 500 à 1 000 ans AA). On les distingue sur la base de l'apparence esthétique et des techniques de fabrication des vases. Ceux de la phase moyenne ancienne sont pour la plupart décorés à l'aide d'empreintes ondulantes repoussées (Laurel) ou basculées (Saugéen, Pointe Péninsule), tandis que ceux du Sylvicole moyen récent sont ornés

d'empreintes dentelées ou à la cordelette plutôt sigillées. Les vases du Sylvicole moyen ancien s'apparentent à ceux du Sylvicole ancien en ce sens qu'ils sont fuselés. Au Sylvicole moyen récent, la forme des vases devient plus globulaire, le col est plus étranglé et de courts parements distinguent la partie supérieure. On s'interroge encore sur les liens entre les deux périodes (Gates Saint-Pierre 2010).

Par rapport à la céramique du Sylvicole ancien (Vinette 1) qui demeure rare au Québec et qui se concentre dans sa portion sud-ouest, les vases du Sylvicole moyen ancien sont relativement abondants et on en trouve en maints endroits, de l'Abitibi à la Haute-Côte-Nord et du Moyen-Nord à la Gaspésie (Pintal 2011), les régions de Montréal et Estrie demeurent les secteurs les plus riches. Cela étant dit, les motifs des vases du Sylvicole moyen ancien sont relativement similaires, quels que soient les lieux où ils sont mis au jour, ce qui est moins le cas pour ceux du Sylvicole moyen récent.

Ainsi, même si les vases sont semblables, les archéologues distinguent ceux du sud du Québec (vallée du Saint-Laurent-Gaspésie [Cap-Chat et Penouille] — Côte-Nord [de Tadoussac à Kegaska] = Pointe Péninsule) de ceux du nord (Abitibi = Laurel). Ces territoires de répartition ne sont pas exclusifs, de nombreux chevauchements ont été notés, notamment au lac Saint-Jean (Moreau et coll. 1991) et dans la région de Montréal (Clermont et Chapdelaine 1982).

3.1.9 Le Sylvicole supérieur (1000 à 400 ans AA)

Au cours de cette période, la céramique devient abondante dans les sites archéologiques du sud du Québec, plus particulièrement du Haut-Saint-Laurent (incluant l'Estrie) jusqu'à la région de Trois-Rivières. De là, on en trouve encore en quantité jusqu'à l'estuaire du Saint-Laurent. Elle est aussi présente, mais en quantité moindre, en Abitibi, en Jamésie, au lac Saint-Jean, sur la Côte-Nord et en Gaspésie (Sainte-Anne-des-Monts). La forme générale des vases est globulaire, le col est étranglé et la partie élevée est la plupart du temps marquée d'un parement bien distinct. Les décorations sont souvent restreintes à l'épaule et au parement.

Dans la vallée du Saint-Laurent, le Sylvicole supérieur est divisé en trois phases : le supérieur ancien ou tradition Saint-Maurice (Owascoïde) (1000 à 1200 AD); le supérieur médian ou Saguenay (1200 à 1350 AD); le supérieur récent ou Iroquoïen du Saint-Laurent

(1350 à 1600 AD) (Tremblay 2006). Les chercheurs ne perçoivent pas de ruptures majeures entre ces phases, y voyant plutôt un continuum évolutif, continuum qui, à tout le moins pour les basses-terres du Saint-Laurent, caractériserait l'émergence des Iroquoiens du Saint-Laurent en tant que peuple distinct. Ces gens auraient été principalement des agriculteurs vivant dans des villages se composant d'au moins deux maisons longues.

Dans les régions périphériques à la vallée du Saint-Laurent, là où la céramique demeure rare, il est considéré que les Amérindiens sont toujours des chasseurs-cueilleurs, bien que les vestiges découverts laissent supposer que le mode de vie de ces gens repose sur un semi-nomadisme axé sur une exploitation intensive des ressources locales (poissons, mammifères marins petits et gros mammifères terrestres).

3.2 La période historique²

3.2.1 Les explorateurs (1500 à 1608 AD)

Jacques Cartier fut l'un des premiers Européens à explorer le littoral du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Il figure aussi parmi les rares personnes du XVI^e siècle à avoir laissé un témoignage écrit, décrivant les lieux, la faune et les habitants. L'exploitation des ressources minérales de la Gaspésie débuta à cette époque. « Au cours de l'hiver de 1534-1535, l'équipage de l'un des navires de Jacques Cartier exploita un filon de plomb près de Petit Gaspé » (Vaillancourt 1971).

Subséquentement, Champlain et quelques autres explorateurs naviguèrent le long des côtes de la Gaspésie. Sans dire que la région à l'étude était alors devenue une terre de prédilection pour les Européens, ces derniers la fréquentaient alors assez régulièrement. Les pêcheurs de baleines exploitent la richesse de la faune marine de l'estuaire et probablement de la baie des Chaleurs, mais ils en profitent aussi pour traiter avec les Amérindiens. Les récits de Cartier font d'abord état de la présence de deux groupes au Bas-Saint-Laurent/Gaspésie : les Stadaconéens (Iroquoiens) les Toudamans (Malécites/Mi'gmaq's).

² Basée entre autres sur Allard 1963, Desjardins et Frenette 1999, Vaillancourt 1971.

3.2.2 Le Régime français (1608-1760 AD)

Dès le début du XVII^e siècle, les écrits historiques s'attardent plus spécifiquement au territoire à l'étude. À cette époque, les Mi'gmaqs occupaient toute la Baie-des-Chaleurs et ils exploitaient, sur une base saisonnière, la rive nord de la Gaspésie. Leur présence à l'intérieur des terres est attestée un peu plus à l'ouest, notamment dans la région de Matane et de la Matapédia. Là, toponymes et portages leur sont associés en bordure des grands lacs, mais aussi le long des réseaux hydrographiques secondaires. Pour ce qui est de la région en observation, elle aurait fait partie du territoire des Gespegeoags, un groupe micmac local (Clermont 1986).

Au début du Régime français, la Gaspésie deviendra un important lieu de pêche saisonnière pour les Européens. Toutefois, ces derniers ne chercheront pas à s'y installer avant 1650. Plusieurs essais de colonisation seront entrepris de 1650 à 1713 essentiellement dans des buts de pêche et de négoce avec les Amérindiens. Ces essais se concentreront le long du littoral, l'hinterland sera délaissé si ce n'est pour la traite des fourrures. De 1713 à 1760, il semble que près de 1500 personnes vivent en Gaspésie, surtout l'été. Les centres de développement se situent principalement dans la baie des Chaleurs, mais aussi autour de Gaspé et de Mont-Louis. On assiste alors à une deuxième tentative d'exploitation des ressources minérales de la région avec l'ouverture d'une carrière d'ardoise à Grand-Étang. Malgré une activité humaine de plus en plus intense en Gaspésie, seul le littoral est occupé sur une base régulière.

3.2.3 Le Régime anglais (1760 – 1867 AD)

L'émergence de la Gaspésie comme centre distinct de peuplement et de production au Québec se produit principalement entre 1760 et 1870. C'est au cours de cette période que se développe la grande industrie des pêches, mais c'est aussi à ce moment que la Gaspésie se dote de ses principales infrastructures institutionnelles : écoles, systèmes juridiques, représentants politiques, etc. L'économie ne repose pas que sur les pêches, s'ajoutent l'exploitation de la forêt et le développement de l'agriculture. La rareté des voies de communication limite le développement de la région qui se limite toujours au littoral. L'intérieur des terres demeure mal connu (figure 5).

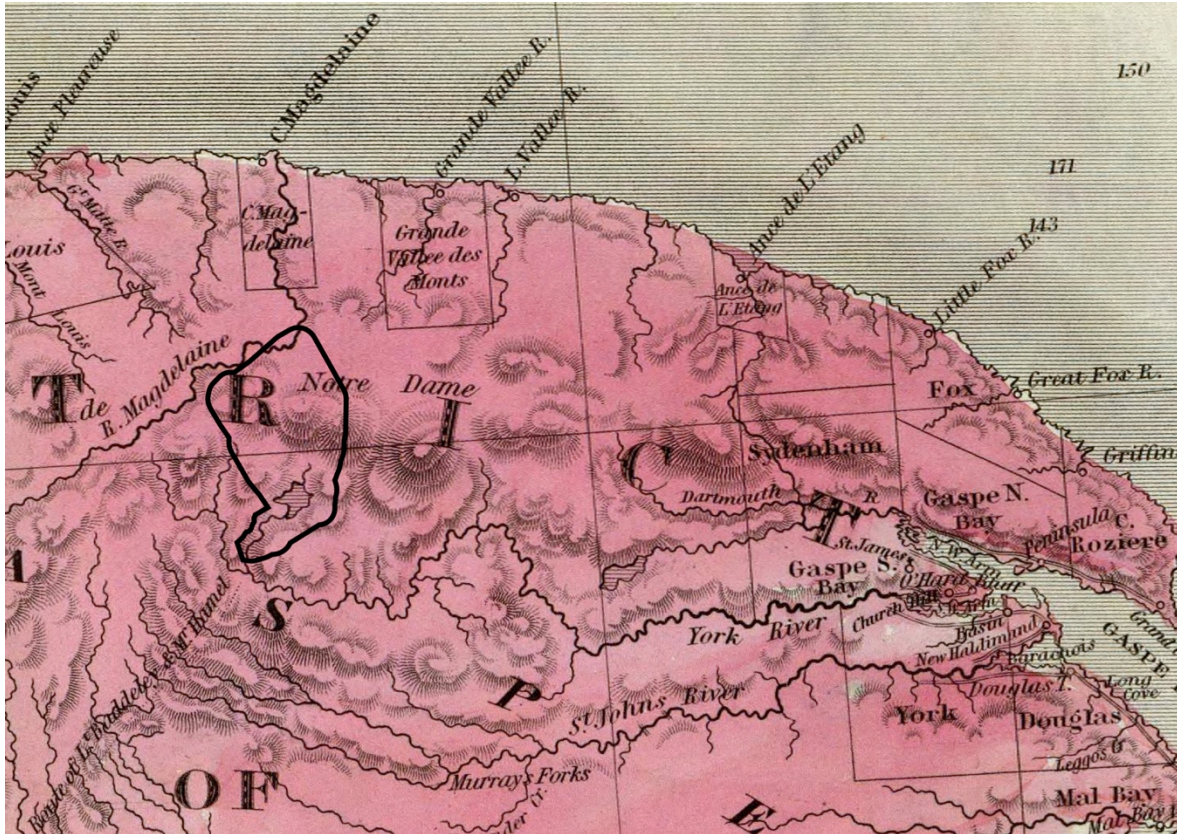


Figure 5 Superposition de la zone d'étude du parc éolien sur une carte de 1831 (Bouchette 1831)

Cela étant dit, l'exploration géologique des lieux débute vers la fin des années 1850 et l'arpentage d'une partie des cantons formant l'arrière-pays se fera au début des années 1860 (Jones 1935) (figure 6). Ce qui revient à dire que des campements ont pu être établis à cette époque à l'intérieur des limites de la zone d'étude du parc éolien.

3.2.4 La Confédération canadienne (1867 AD à aujourd'hui)

La Gaspésie se transforme profondément à partir de la fin du XIX^e siècle. Certes, la pêche est toujours importante, mais l'industrie du bois prend graduellement de l'ampleur, tandis que l'agriculture se développe. Le peuplement se concentre toujours le long du littoral,



Figure 6 Superposition de la zone d'étude du parc éolien sur une carte de 1861 (Russell 1861)

mais les deuxième, troisième et, parfois, quatrième rangs sont ouverts. L'hinterland demeure à peu près inhabité, mais les entrepreneurs forestiers commencent à y exploiter les plus gros arbres. Les cartes de l'époque font état de la présence de portage dans les environs, mais on ne sait trop s'il s'agit de sentiers amérindiens ou de chemins de chantiers (figure 7).

Les alentours de la région à l'étude ont été ravagés par d'importants feux de forêt dans les années 1910, au moment où elle était exploitée par la « Great Eastern Paper Company » installée en aval de la rivière Madeleine. Un autre incendie ravagea les boisés en 1930. C'est probablement pourquoi le gouvernement a pris la décision d'y installer une tour à feu à cette époque. Ce n'est qu'au début des années 1930 que les cantons circonscrivant la zone d'étude du parc éolien seront proclamés officiellement, et ce, même si la cartographie des lieux est déjà bien avancée à cette époque (figure 8). D'ailleurs, le territoire circonscrivant la zone d'étude du parc éolien compte parmi les premiers en Gaspésie à être traité cartographiquement selon les principes topographiques modernes (figure 9).

C'est au cours de cet intervalle de temps, soit vers la fin des années 1900, que débute l'histoire de Murdochville. C'est ainsi que furent découvertes, en aval de la rivière York, des roches contenant du minerai de cuivre. L'exploration de l'amont de cette rivière mena à la découverte de roches du même type sur les rives du lac York. Puis, une expédition a été organisée en 1921 afin de localiser l'origine de ce minerai. Après avoir exploré les rives du lac, cette équipe se dirigea vers le ruisseau Copper Brook dans le bras sud de la rivière York, et c'est là qu'un filon a été découvert (Dallaire et coll. 1993). Il est possible que cette expédition ait installé son campement sur la rive ouest du lac York (figure 10).

Malgré l'importance de cette découverte, la mise en exploitation de ce minerai tarda, tant à cause de l'éloignement des lieux, que du scepticisme de certains géologues qui doutaient de la teneur en minerai de ce gisement. En 1930, la compagnie Noranda Mines Ltd entreprit une série de sondages géotechniques qui furent interrompus pendant la Seconde Guerre mondiale, un chemin d'accès sera alors aménagé à partir de Gaspé. Finalement, les sondages géotechniques reprurent à la fin des années 1940 et un riche gisement fut finalement mis au jour. En 1951, il a été décidé de procéder à la mise en valeur de la mine. Dès 1952, une ville minière était en formation et Murdochville fut officiellement constituée en 1953.

Pendant les travaux d'exploration, de 1948 à 1952, les quelques mineurs qui travaillaient dans la région habitaient dans des camps en bois ronds construits sur le site même de la mine, là où se trouvait le concentrateur (Dallaire et coll. 1993 : 42). Au fur et à mesure que de nouvelles familles arrivaient, elles s'installaient également dans ce secteur. Ces campements furent détruits en 1956.

Les installations minières favorisèrent le développement du réseau routier reliant L'Anse-Pleureuse à Murdochville et cette dernière à Gaspé. Ce réseau se développa concurremment à l'exploitation intensive du minerai dont l'exportation exigeait de bonnes voies de communication. En 1989, on procéda à l'ouverture du Centre d'interprétation du cuivre de Murdochville.

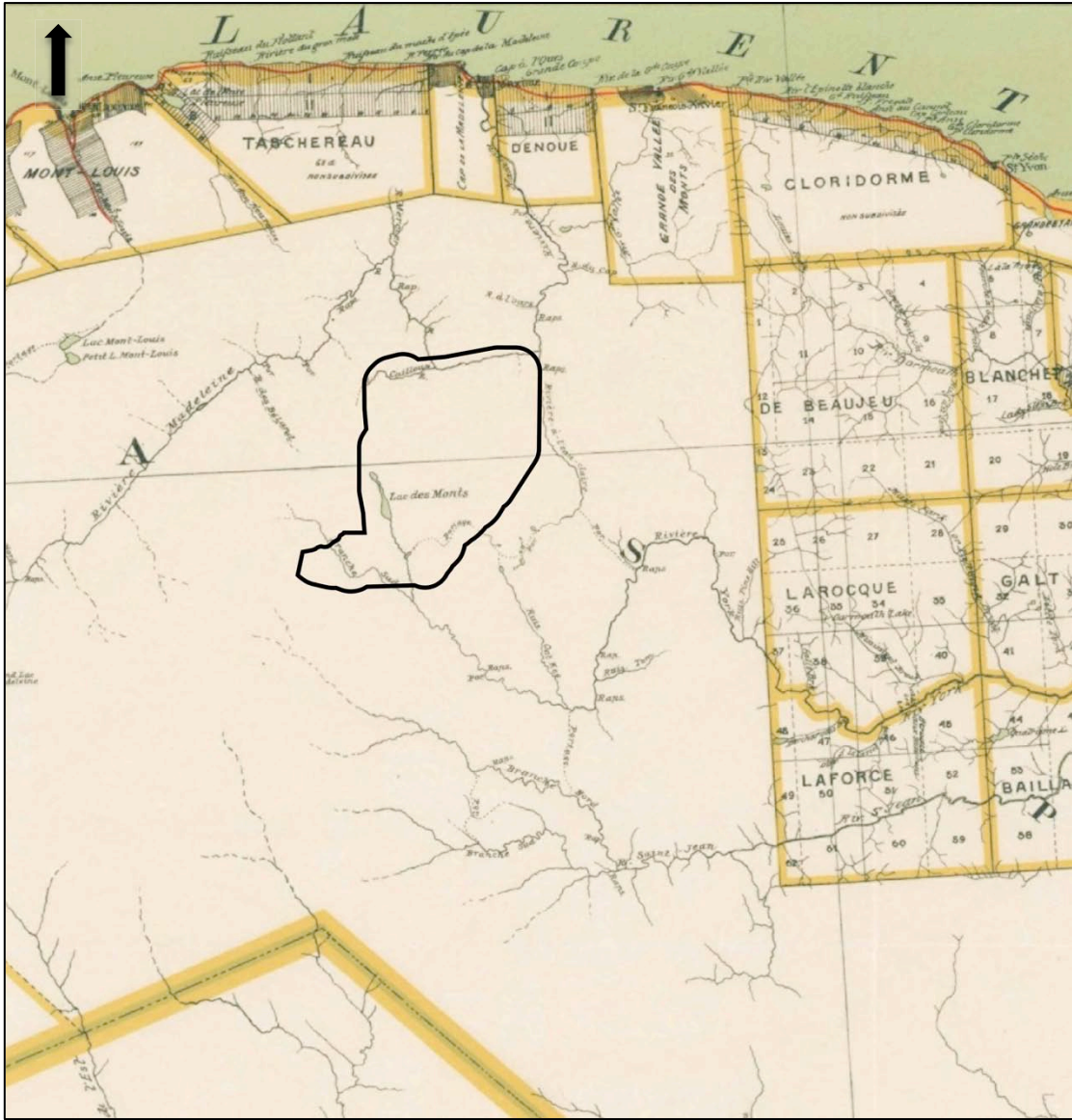


Figure 8 Superposition de la zone d'étude du parc éolien sur une carte de 1924 (Mill 1924)

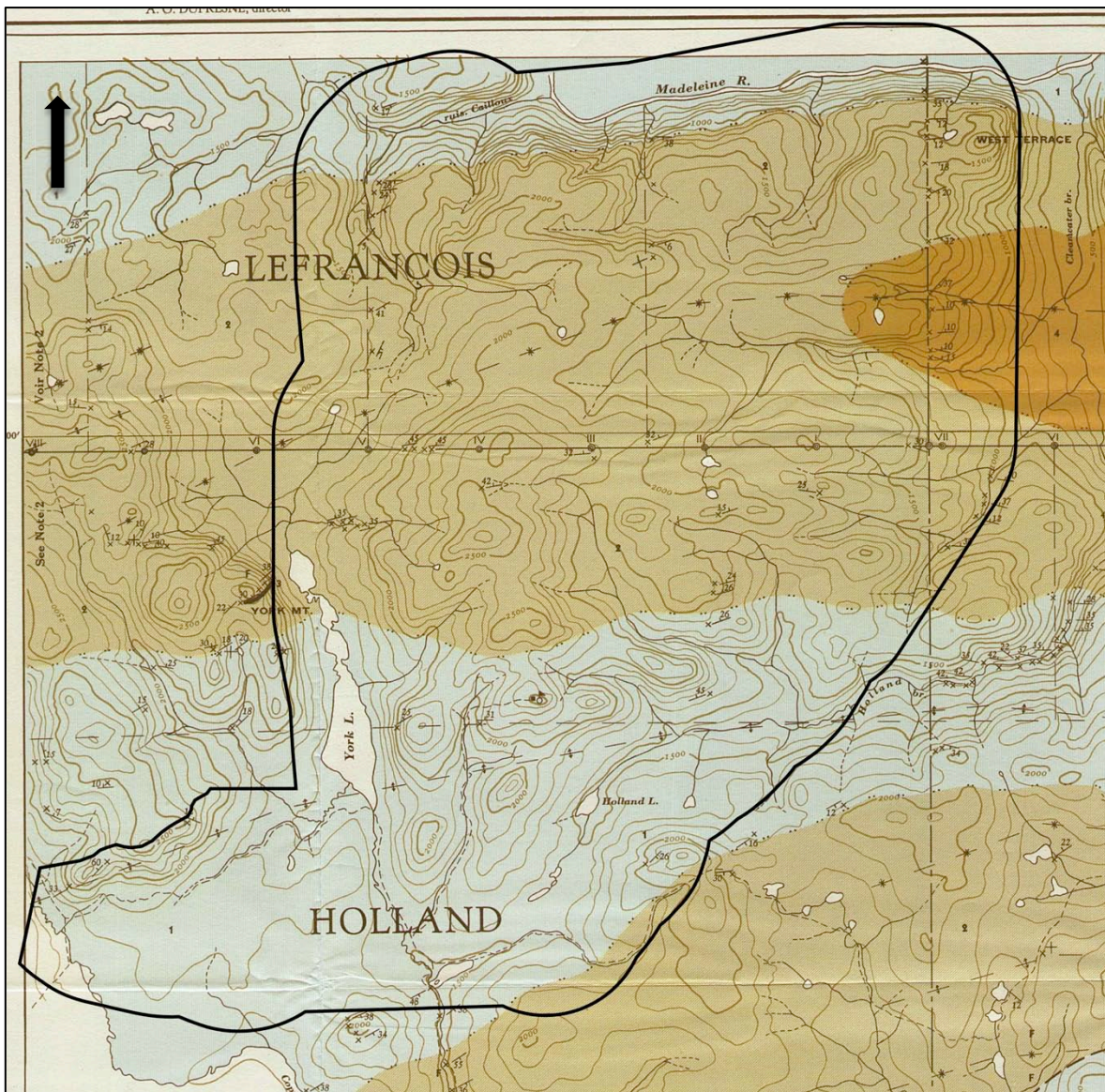


Figure 9 Superposition de la zone d'étude du parc éolien sur une carte de 1935 (Jones 1935)

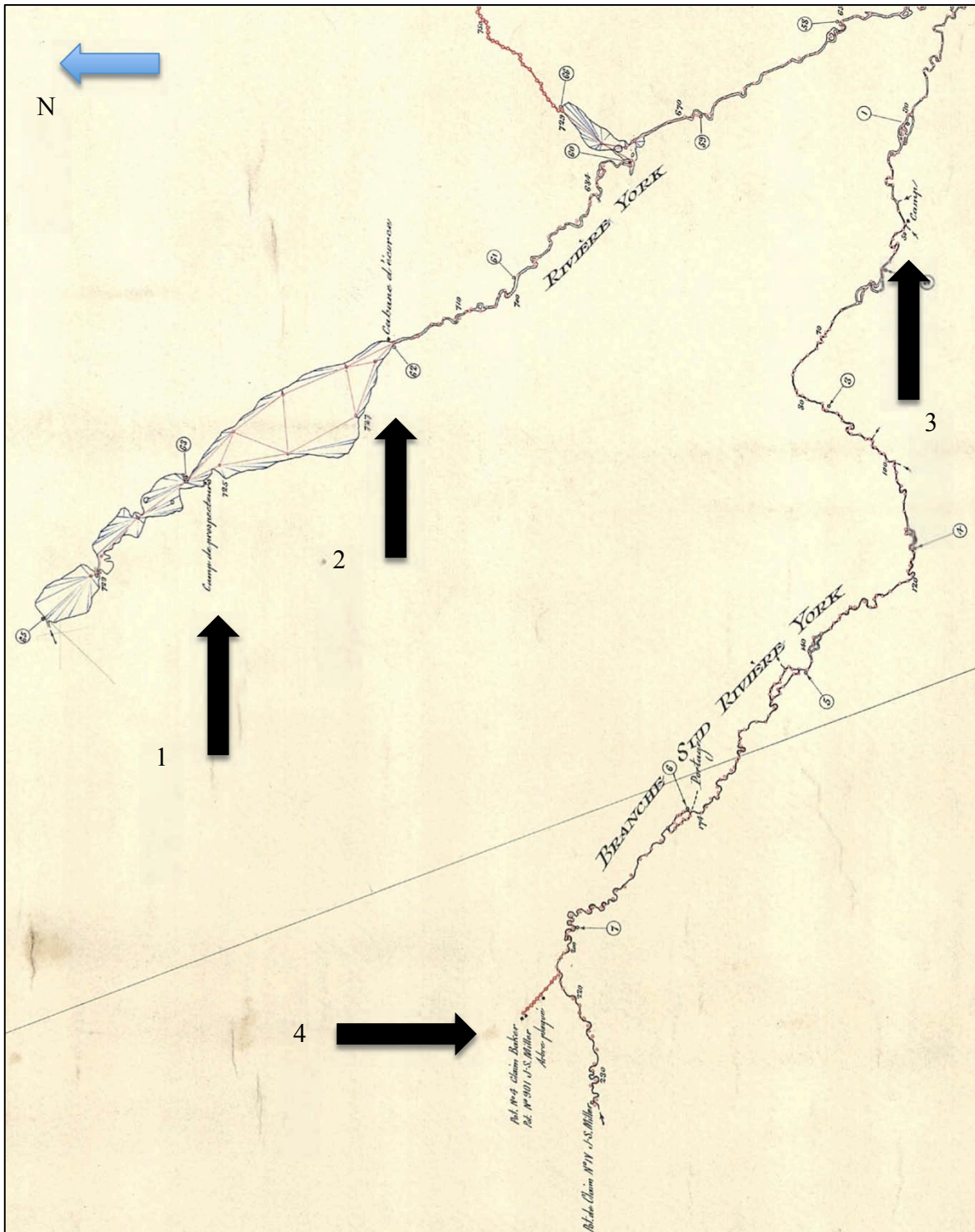


Figure 10 Le lac York et ses environs en 1923 (1 = camp de prospecteurs; 2 = cabane d'écorce; 3 = camp; 4 : claims Baker et Miller) (Doyon 1923)

4.0 ÉTAT DES CONNAISSANCES ET POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

4.1 Les travaux archéologiques effectués à ce jour

À ce jour, deux études de potentiel ont été effectuées pour des territoires localisés à proximité de la zone d'étude du parc éolien (AAQ 2005). Une première a été réalisée pour la Société Hydro-Québec dans le cadre de la réfection de la ligne de 69 kV L'Anse-Pleureuse/Copper Mountains (Ethnoscop 1996). Quant à l'autre, elle concernait les domaines des parcs éoliens des monts Copper et Miller (Pintal 2003).

Aucun inventaire archéologique n'a été réalisé dans la zone d'étude du parc éolien ou dans un rayon de 5 km de ce dernier (MCC 2012a). Aucun site archéologique n'est connu à l'intérieur de ce même territoire (MCC 2012b).

4.2 La détermination du potentiel archéologique

Les points précédents ont permis de démontrer que le secteur à l'étude était propice à l'occupation humaine depuis environ 8 000 ans AA. Cela étant dit, les terrains plats sont relativement rares et les sols rocailloux, quand ils ne sont pas humides. Néanmoins, l'eau douce y est omniprésente, la forêt est généreuse, le gibier abondant et quelques replats encadrent des plans d'eau et certains, parmi ces derniers, semblent avoir servi d'axes de circulation à l'intérieur des terres.

Par ailleurs, les archives indiquent que ce secteur a commencé à être fréquenté par des explorateurs et des arpenteurs vers le milieu du XIX^e siècle et qu'il l'a été régulièrement, principalement par des prospecteurs, de cette époque jusqu'à la naissance de la ville de Murdochville au début des années 1950.

C'est en se basant sur les données qui ont été présentées précédemment et sur les principes suivants qu'ont été cartographiées les zones de potentiel.

Ainsi, aux zones de potentiel archéologique eurocanadien correspondent :

- Tous les emplacements où apparaissent des bâtiments sur les cartes anciennes.

Sur cette base, 5 zones de potentiel archéologique d'occupation eurocanadienne ont été retenues (tableau II), deux d'entre elles (4 et 5) se situant un peu à l'extérieur de la zone d'étude du parc éolien. La figure 11 les localise, de même que les axes de circulation (portages ou anciens chemins forestiers) repérés dans les environs à partir des cartes datant de 1880 à 1930.

No zone	Notes	Références
1	Cabane d'écorce	Doyon 1923
2	Vieux camp	Cloutier 1940
3	Camp de prospecteurs	Doyon 1923
4	Camp	Leclerc 1927
5	Camp	Doyon 1923

Tableau II : Description des zones de potentiel archéologique eurocanadien

Si la probabilité d'y découvrir des vestiges et des artefacts eurocanadiens dans des lieux abandonnés depuis 1950³ est relativement élevée, on ne peut négliger le fait que de nombreux aménagements (construction et agrandissement de routes, entretien des fossés, installations de réseaux d'aqueduc et d'égout, aménagement d'aires de repos, etc.) viennent diminuer quelque peu les chances d'y mettre au jour des sites intacts.

Pour ce qui est du potentiel d'occupation amérindienne, les principes suivants ont été appliqués :

- La présence de cours d'eau et d'axes de circulation est importante;
- Les extrémités des lacs et les pointes de terre sont plus utilisées;
- Les extrémités du réseau hydrographique tertiaire présentent un potentiel faible;
- Les segments relativement droits des différents plans d'eau sont moins utilisés.

³ Définition légale d'un site archéologique

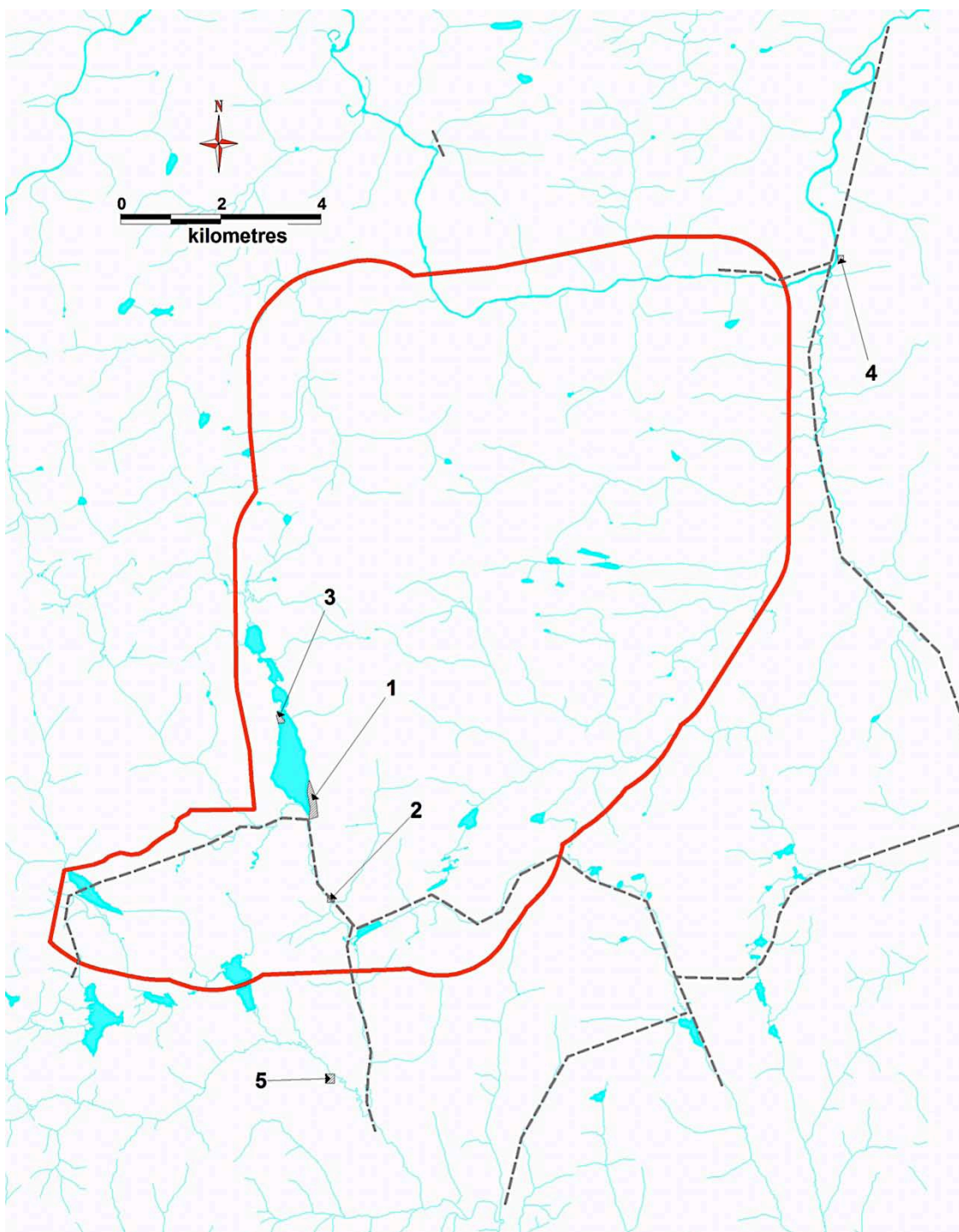


Figure 11 Zones de potentiel d'occupation eurocanadienne (de 1 à 5) et axes de circulation (1880-1930, tirets gris) (fonds de carte : BDTQ, 22A13, 22A14, 22H03, 22H04)

Sur cette base, 18 zones de potentiel ont été retenues et leur valeur varie de moyenne à forte (tableau III, figure 12). Il est possible que certaines d'entre elles aient été en partie

perturbées (voies de circulation, lotissement, érosion, lit de ruisseau, etc.). Rappelons que dans la plupart des cas, ces zones se situent à proximité de formations rocheuses susceptibles de receler des matériaux lithiques utiles aux tailleurs de pierre. Dans le cas où des travaux d'inventaire s'y tiendraient, il est recommandé de procéder également à une inspection visuelle des affleurements rocheux. S'il y a eu exploitation des cherts locaux, les sites préhistoriques de la région devraient contenir une proportion importante d'artefacts fabriqués à même ces roches.

No zone	Contexte	Potentiel
1	Till, lac, anse, ruisseau	Fort
2	Matériaux d'altération, pointe, lac	Moyen
3	Matériaux d'altération, pointe, lac	Moyen
4	Matériaux d'altération, pointe, lac	Moyen
5	Matériaux d'altération, pointe, lac	Moyen
6	Matériaux d'altération, pointe, lac	Moyen
7	Till, lac, pointe, ruisseau	Fort
8	Colluvion, rivière, ruisseau	Moyen
9	Colluvion, rivière, ruisseau	Moyen
10	Colluvion, rivière, ruisseau	Moyen
11	Colluvion, rivière, ruisseau	Moyen
12	Colluvion, rivière, ruisseau	Moyen
13	Colluvion, rivière, ruisseau	Moyen
14	Colluvion, rivière, ruisseau	Moyen
15	Colluvion, rivière, ruisseau	Moyen
16	Till, lac, ruisseau, anse	Fort
17	Till, lac ruisseau, anse	Fort
18	Till, lac, pointe, ruisseau	Fort

Tableau III : Description des zones de potentiel archéologique amérindien

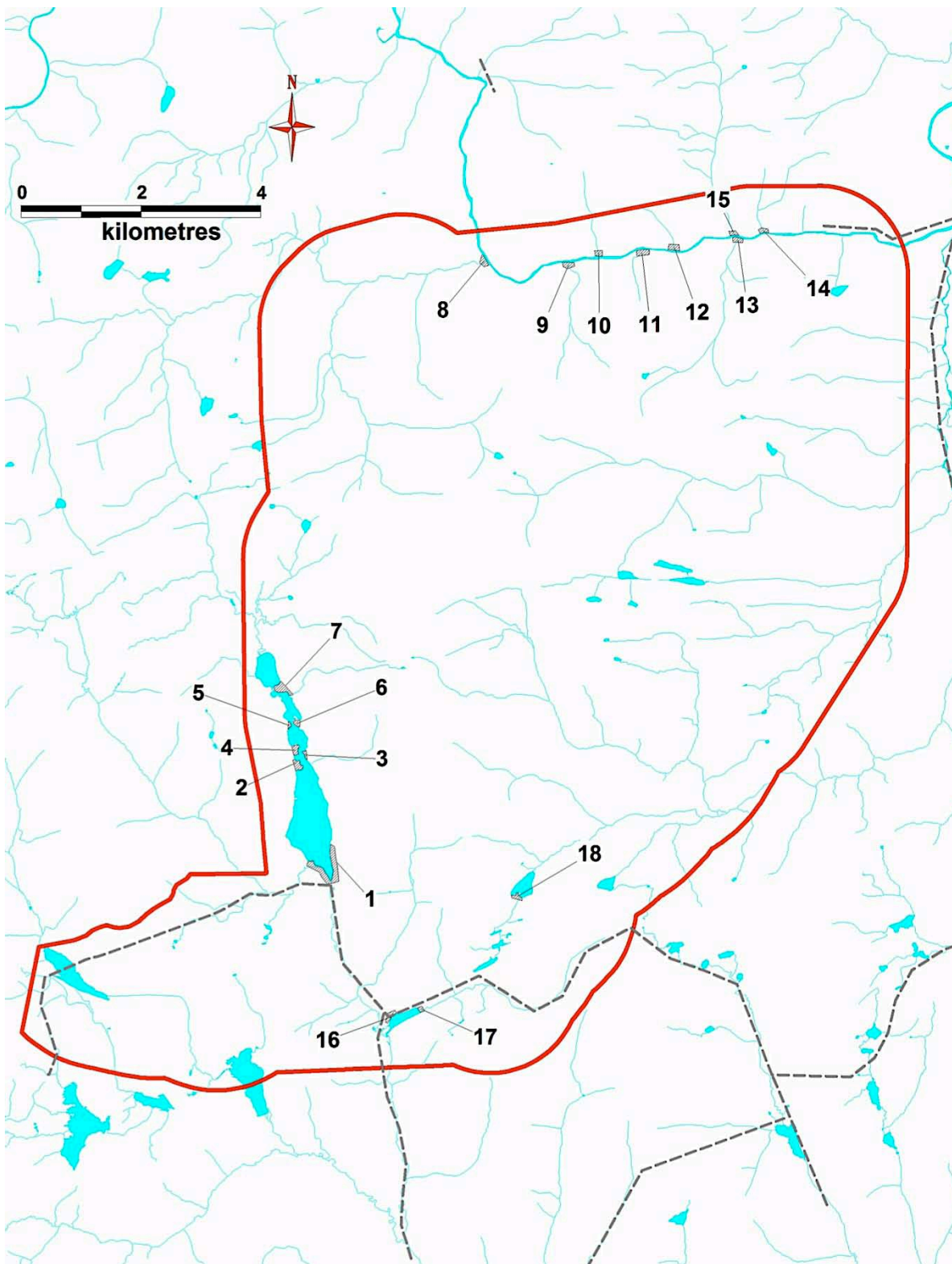


Figure 12 Zones de potentiel d'occupation amérindienne (de 1 à 18) (fonds de carte : BDTQ, 22A13, 22A14, 22H03, 22H04)

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Cette étude s'est intéressée à la probabilité que le projet d'aménagement du parc éolien du Mont-Rothery en Gaspésie ait des répercussions sur le patrimoine archéologique de la région. La méthode utilisée pour évaluer le potentiel a d'abord été explicitée. Ensuite, la zone d'étude du parc éolien a été décrite (principales composantes environnementales actuelles et mises en place depuis la dernière glaciation). Puis, le cadre chronologique de l'occupation humaine a été présenté. Une synthèse des travaux archéologiques effectués à ce jour dans les environs a été proposée. La dernière section, quant à elle, s'attarde plus particulièrement à la définition des zones de potentiel.

Cette étude en arrive à la conclusion que la zone d'étude du projet de parc éolien du Mont-Rothery comprend 23 zones de potentiel (21 à l'intérieur, 2 à proximité) relatives à la présence possible d'artefacts et de vestiges témoignant d'occupations préhistorique ou historique (amérindienne et eurocanadienne). Si les travaux prévus touchent à l'une ou l'autre de ces zones, il est recommandé de procéder à un inventaire au terrain préalable afin de limiter les répercussions de la réalisation du projet sur le patrimoine archéologique de la région.

OUVRAGES CITÉS

BAC Bibliothèques et archives Canada

BAGQ Bureau de l'arpenteur général du Québec

BANQ Bibliothèques et archives nationales du Québec

ALLARD, R.

1963 St-Paul de Murdochville. 10 ans « La naissance d'une ville ». Murdochville Publications Limited, Murdochville.

ARCHAMBAULT, M.-F.

1995a Le milieu biophysique et l'adaptation humaine entre 10 000 et 3 000 AA autour de l'embouchure du Saguenay, Côte Nord du Saint-Laurent. Thèse de doctorat, département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal.

1995b Les occupation pré-céramiques de l'embouchure du Saguenay : typologie des pointes et séquence régionale . Archéologiques 9 : 60-67.

1998 Les pointes pentagonales de Tadoussac, indices d'une présence paléoindienne récente à l'embouchure du Saguenay. In L'éveilleur et l'ambassadeur (Sous la direction de Roland Tremblay) Paléo-Québec 27 : 141-154.

ASSOCIATION DES ARCHÉOLOGUES DU QUÉBEC

2005 Répertoire québécois des études de potentiel archéologique, Québec.

BENMOUYAL, J.

1987 Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire. Dossiers 63, ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

BIGGAR, H. P.

1924 Jacques Cartier's Portrait. University Library, Toronto.

BONNICHESEN, R., D. KEENLYSIDE et K. TURNMIRE

1991 Paleoindian Patterns in Maine and the Maritimes. Prehistoric Archaeology in the Maritime Provinces : Past & Present Research (Deal et Blair eds.) Report in Archaeology 8 : 1-28.

BOUCHETTE, J.

1980 [1815] Carte topographique de la province de Bas-Canada. Éditions Élysée, Montréal.

1831 Map of the Provinces of Lower & Upper Canada. Joseph Jun. ; Wyld, James from 1831.

BRADLEY, J. W., A. E. SPIESS, R. BOISVERT, et J. BOUDREAU

2008 What's the Point?: Modal Forms and Attributes of Paleoindian Bifaces in the New England-Maritimes Region. Archaeology of Eastern North America 36:119-172.

BUREAU, J.

1882 Plan d'une partie du territoire situé à la rivière St. Jean dans la Bay Gaspe. BAGQ PL 92149.

CHALIFOUX, É.

1999 Les occupations paléoindiennes récentes en Gaspésie : résultats de la recherche à La Martre. Recherches amérindiennes au Québec, vol. XXIX [3] : 77-93.

- CHAPDELAINE, C.
2004 Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : découverte des premières pointes à cannelure au Québec. *Recherches amérindiennes au Québec* XXXIV[1] : 3-20.
- CHAPDELAINE, C. [sous la direction de]
1994 Il y a 8000 ans à Rimouski...Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture plano. *Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec* 22, Québec.
- CHAPDELAINE, C. [sous la direction de]
2007 Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne. *Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec* 32, Québec.
- CHRÉTIEN, Y.
1995 Le Sylvicole inférieur dans la région de Québec et le dynamisme culturel en périphérie de la sphère d'interaction Meadowood. Thèse de doctorat, département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal.
- CLERMONT, N.
1986 L'adaptation maritime au pays des Micmacs. In Martijn (éd) *Les Micmacs et la mer, Recherches amérindiennes au Québec, Signes des Amériques*, Montréal.
- 1990 Le Sylvicole inférieur au Québec. *Recherches amérindiennes au Québec* XX [1] : 5-18.
- CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE
1982 Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées. *Recherches amérindiennes au Québec*, Montréal.
- CLERMONT, N. et E. COSSETTE
1991 Prélude à l'agriculture chez les Iroquoiens préhistoriques du Québec. *Journal canadien d'archéologie* 15 : 35-44.
- COMMISSION DE TOPONYMIE
1994 Noms et lieux du Québec, Les Publications du Québec.
- DALLAIRE, M. S. DUNN, J. JALBERT et P. ROY
1993 Murdochville 1953-1993. Comité du 40 de Murdochville, Gaspé.
- DEAL, M.
2006 Lithic periods of the Maritime Peninsula.
<http://www.ucs.mun.ca/%7Emdeal/Anth3291/vignette31.htm>
- DESJARDINS, M. et Y. FRENETTE
1999 Histoire de la Gaspésie. IQRC, collection Les Régions du Québec, Québec
- DOYON, J. A. L.
1923 Rivières York et St Jean. BAGQ PL 53157 A.
- DUMAIS, P.
2000 The La Martre and Mitis Late Paleoindian Sites : A reflection on the Peopling of Southeastern Quebec. *Archaeology of Eastern North America* 28 : 81-112.
- DUMAIS, P. et G. ROUSSEAU.
2002 De limon et de sable : Une occupation paléoindienne du début de l'holocène à Squatec (CIEe-9), au Témiscouata. *Recherches amérindiennes au Québec* XXXII (3) : 55-75.

- DYKE, A. S., GIROUX, D., ROBERTSON, L.
 2004 Paleovegetation maps of northern North America, 18 000 to 1000 BP. Commission géologique du Canada, dossier public 4682.
- ELLIS, C. J., et D. B. DELLER
 1990 Paleo-Indians. C. J. Ellis et N. Ferris (éds), The archaeology of Southern Ontario to A. D. 1650. Occasional Publication of the London Chapter : 37-64, OAS number 5, London, Ontario.
- ETHNOSCOPI
 1996 Ligne à 69 kV, Anse-Pleureuse / Copper Mountain. Rapport inédit remis à Hydro-Québec, Montréal.
- FULTON, R. J. et J. T. ANDREWS
 1987 La calotte glaciaire laurentidienne, Géographie physique et quaternaire, vol XLI, 2.
- GATES SAINT-PIERRE, C.
 2010 Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec. Étude remise au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.
- GAUVIN, H. et F. DUGUAY (éds.)
 1981 Méthodologies d'acquisition des données, actes du colloque sur les interventions archéologiques dans les projets hydroélectriques. Rapport inédit, Direction de l'environnement, Hydro-Québec, Montréal.
- GRAILLON, É.
 1997 Inventaire de la collection Cliché-Rancourt. Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.
- 2011 Camp d'archéologie du Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke : Évaluation du site Gaudreau (BkEu-8) de Weedon, été 2010. Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.
- HÉTU, B.
 2008 Paléohydrologie à l'Holocène supérieur dans l'est du Québec (Canada) : l'apport des petits cônes alluviaux. <http://geomorphologie.revues.org/index5533.html>.
- JONES, I. W.
 1934 Région de la rivière de Dartmouth, péninsule de Gaspé. Rapport annuel du Service des mines de Québec pour l'année 1934, partie D : 3-48.
- 1935 Région de la partie supérieure de la Rivière York, péninsule de Gaspé. Rapport annuel du Service des mines de Québec pour l'année 1935, partie D : 3-32.
- KEENLYSIDE, D.
 1985 La période paléoindienne sur l'Île-du-Prince-Édouard. Recherches amérindiennes au Québec 15(1-2) : 119-126.
- 1991 Paleoindian Occupations of the Maritimes Region of Canada. R. Bochnisen et K. L. Turnmire (eds) Clovis, Origins and Adaptations, Peopling of the Americas Publications, Oregon State University : 163-174.
- LALIBERTÉ, M.
 1992 CeEt-481, site du Paléo-indien tardif à Saint-Romuald, bilan des excavations de l'été 1992. Rapport inédit déposé au ministère des Affaires culturelles, Québec.

LASALLE, P. et C. CHAPDELAINE

1990 Review of Late-Glacial and Holocene Events in the Champlain and Goldthwait Seas Areas and Arrival of Man in Eastern Canada in N. P. Lasca et J. Donahue (dir.) *Archaeological Geology of North America* : 1-19, Geological Society of America, Centennial Special Volume 4, Bolder Colorado.

LORING, S.

1989 Une réserve d'outils de la Période Intermédiaire sur la côte du Labrador. *Recherches amérindiennes au Québec* 19 (2-3) : 45-57.

1991 *Princes and Princesses of Ragged Fame: Innu Archaeology and Ethnohistory in Labrador*. Thèse de doctorat, Département d'anthropologie, Université du Massachusetts.

McCAFFREY, M.

1986 La préhistoire des îles de la Madeleine : bilan préliminaire. In *Les Micmacs et la mer*. Charles A. Martijn (sous la direction de), pp.98-162. *Signes des Amériques* 5, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

MILL, D. W.

1924 Carte officielle des comtés de Bonaventure, Gaspé, Matane et Matapédia. Ministère des Terres et Forêts, Québec.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (MCC)

2012a Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ, cartes 22A13, 22A14, 22H03, 22H04). Gouvernement du Québec, Québec.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (MCC)

2012b Cartographie des sites et des zones d'intervention archéologiques du Québec, cartes 22A13, 22A14, 22H03, 22H04. Gouvernement du Québec, Québec.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC

2000 Les régions écologiques du Québec méridional, carte.

2001 Le relief du Québec. Collection géoréférence, direction générale de l'information géographique, ministère des Ressources naturelles du Québec, Québec.

MOREAU, J.-F., É. LANGEVIN et L. VERREAULT

1991 Assessment of the ceramic evidence for Woodland-Period cultures in the lac Saint-Jean area, Eastern Quebec. *Man in the Northeast* 41 : 33-64.

PARENT, M., J.-M. M. DUBOIS, P. BAIL, A. LAROCQUE et G. LAROCQUE

1984 Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP, *Recherches amérindiennes au Québec* 15 (1-2) : 17 — 37.

PINTAL, J.-Y.

1998 Aux frontières de la mer, la préhistoire de Blanc-Sablon. Dossiers 102, ministère des la Culture et des Communications, Québec.

2002 De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière. *Recherches amérindiennes au Québec*.

2003 Aménagement du parc éolien du mont Copper (54 mw). Aménagement du parc éolien du mont Miller (54 mw). Étude remise à SNC-Lavalin inc. Québec.

2006 Le site de Price et les modes d'établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis. *Archéologiques* 19 : 1-20

- 2006b The Maritime Archaic, A view from the Lower North Shore, Quebec. University of Maine, Orono.
- 2011 Penouille, l'occupation paléohistorique. Analyse des collections Goyette, Gauvin et Duval. Rapport remis à Parcs Canada, Québec.
- 2012 Late Pleistocene to early Holocene adaptation : The case of the Strait of Quebec. C. Chapdelaine (éd), TAMU, Texas University Press.
- PLOURDE, M.
2003 8 000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent. Rapport déposé à Parcs Canada, Québec.
- RHEAULT, M.
1985 Géologie de la région de Murdochville. Direction générale de l'Exploration géologique et minérale. Ministère de l'Énergie et des Ressources. Québec.
- RICHARD, P. J. H.
2009 Histoire postglaciaire de la végétation. In Manuel de foresterie. Ordre des ingénieurs du Québec, Québec.
- RICHARD, P. J. H., J. VEILLEUX, A. C. LAROUCHE, B. HÉTU, J. T. GRAY, et P. GANGLOFF
1997 Chronologie de la déglaciation en Gaspésie : nouvelles données et implications. Géographie physique et quaternaire, 51(2) : 163-184.
- ROBINSON, B. S.
1992 Early and Middle Archaic Period Occupation in the Gulf of Maine Region : Mortuary and Technological Patterning, in B. S. Robinson, J. B. Petersen et A. K. Robinson (éds) Early Holocene Occupation in Northern New England, Occasional Publications in Maine Archaeology no. 9 : 63-116.
- ROBITAILLE, A. et J.-P. SAUCIER
1998 Paysages régionaux du Québec méridional. Les Publications du Québec, Québec.
- RUSSELL, A.
1861 Map of the District of Gaspé and part of the County of Rimouski. Department of Crown Lands. Quebec.
- SERVICES DES INVENTAIRES FORESTIERS (SIF)
1992 Cartes 22A13, 22A14, 22H03, 22H04. Échelle 1 : 250 000 et 1 20 000. Ministère des Ressources naturelles du Québec, Québec.
- SPIESS, A. E. et D. B. WILSON
1986 Michaud, a Paleoindian Site in the New England-Maritimes region, Occasional Publications in Maine Archaeology, Number Six, The Maine Historic Preservation Commission et The Maine Archaeological Society Inc, Augusta, Maine.
- TÂCHÉ, K.
2010 Le sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction Meadowood au Québec. Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.
- TREMBLAY, R.
2006 Les Iroquoiens du Saint-Laurent. Les éditions de l'Homme, Montréal.

- TREMBLAY, P. et P.-A. BOURQUE
1993 Carte touristique Géologie du sud du Québec, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, Direction générale de l'exploration géologique et minérale, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, Québec.
- TUCK, J. A.
1984 La préhistoire des provinces maritimes. Musée national de l'Homme, Ottawa
- VAILLANCOURT, P.
1971 Monographie de Murdochville. Mémoire présenté à l'institut de Géographie de l'université Laval, Québec.
- VINCENT, S. et S. BOUCHARD
1989 Le système commercial autochtone et la traite des fourrures. Peuples autochtones de l'Amérique du Nord : 97-166. Télé-Université, Université du Québec.
- WRIGHT, J. V.
1982 La circulation des biens archéologiques dans le bassin du Saint-Laurent au cours de la préhistoire. Recherches amérindiennes au Québec 12 (3) : 193-205.